

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

L L CEN C E

2024-2025

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 9 juillet au 20 septembre 2024
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 9 au 19 septembre 2024
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site lsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du lundi 14 au jeudi 17 octobre 2024



EMPLOI DU TEMPS

➔ <https://ade.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 23 septembre 2024

Vacances de la Toussaint : du samedi 26 octobre au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

Période des examens : du lundi 13 au samedi 25 janvier 2025
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 27 janvier 2025

Vacances d'hiver : du samedi 24 février au lundi 3 mars 2025

Vacances de printemps : du samedi 12 avril au lundi 21 avril 2025

Période des examens : du lundi 18 mai au samedi 31 mai 2025
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 16 juin 2025

2ème session d'examens : du lundi 28 juin au samedi 5 juillet 2025

Jury 2ème session : semaine du 14 juillet 2025



Sommaire

1 LICENCE

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ	6
Présentation de la faculté des lettres, langues et sciences humaines.....	7
Les directrices et directeurs de départements.....	8
Les responsables de L1.....	9
Les secrétariats pédagogiques de départements.....	10
ORGANISATION DES ÉTUDES	11
Dispositifs numériques.....	13
Parcours spécifiques d'aide à la réussite.....	15
Attention au plagiat !.....	16
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS	17
Tableau récapitulatif par semestre.....	19
SEMESTRE 1	24
Bloc 1	25
Bloc 2	44
Bloc 3	57
SEMESTRE 2	82
Bloc 1	83
Bloc 2	104
Bloc 3	115
Précisions sur les enseignements transversaux	137
Doubles licences.....	138
Parcours communication.....	140
ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ	141
Textes réglementaires	142
Régimes général et dérogatoire	143-144
Compensation des résultats	145
Règles de progression	146
PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC	148
VOCABULAIRE EN USAGE	152



PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante : Clément Duyck et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Sonia BIROCHEAU : sonia.birocheau@u-pec.fr

Charlotte COFFIN : charlotte.coffin@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

Mireille TOUZERY : touzery@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Sergio DELGADO : sergio.delgado@u-pec.fr

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Arianna SFORZINI : arianna.sforzini@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉTEIL

Roxane BAUDUIN : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Karine LAPEYRE : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Roger NJIKI : direction.lea-creteil@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Larbi KOURDI : larbi.kourdi@u-pec.fr

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

DELCIFE

delcife@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

LES RESPONSABLES DE L1

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH
bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Valérie BOURDIER
Valerie.bourdier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Semestre 1

Alexandre BORRELL
alexandre.borrell@u-pec.fr

Semestre 2

Anne GRANGER
granger@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Léa PROST-LANÇON
lea.prost@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Stéphane MICHONNEAU
Stephane.michonneau@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Béatrice RODRIGUEZ
beatrice.rodriquez@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Marie-Madeleine HUCHET
marie-madeleine.huchet@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Martin DUMONT
martin.dumont@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

site de Créteil
Karine LAPEYRE
karine.lapeyre@u-pec.fr
Sirine FARHAT
sirine.farhat@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

site de Sénart
Carla MERCADER
Carla.mercader-alvarez@u-pec.fr

LES SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES DE DÉPARTEMENTS

LICENCE 1^{RE} ANNÉE

01 45 17 11 87 / 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : sec.licence1-llsh@u-pec.fr

LANSAD

01 45 17 11 87 / 66 85

Bâtiment i2, bureau 112

Email : sec.lansad-llsh@u-pec.fr

LETTRES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Secrétariat du département de LEA Créteil (L1, L2, L3 et Master)

Maison des langues et des relations internationales - Rez-de-chaussée, bureau 11

Email : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 82 69 48 67/66

SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT DE LEA SÉNART (L1, L2, L3)

Bâtiment C, bureau C-303

Email : sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 64 13 43 59

COMMUNICATION

Secrétariat du département de communication (parcours en Licence et Master)

Bâtiment i2, bureau 123

Email : parcours communication : parcourscom-llsh@u-pec.fr

Licence pro & Master : sec.communication-llsh@u-pec.fr

Tél. : 01 45 17 11 83



A close-up photograph of a hand holding a silver pen over an open, lined notebook. The entire image is overlaid with a semi-transparent green filter. The text 'ORGANISATION DES ÉTUDES' is written in large, white, bold, sans-serif capital letters across the center of the image. A thin white dotted line is positioned directly below the text. On the right side of the image, there is a vertical orange bar.

ORGANISATION DES ÉTUDES

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr)
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE.
C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.
Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle
des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas
trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des
examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première
quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire
qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et
réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr> > Scolarité > Examens

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

PARCOURS SPÉCIFIQUES D'AIDE À LA RÉUSSITE

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines avec les meilleures chances de réussite bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 2** bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 1** bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.



ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

LE PLAGIAT EST INTERDIT, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.





DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LICENCE 1^{RE} ANNÉE

BLOC 1

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

(Correspond au choix de la mention, ou discipline, dans laquelle vous êtes inscrit)

BLOC 2

ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE/ INITIATION AUX ETUDES EN LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

BLOC 3

OUTILS LINGUISTIQUES ET METHODOLOGIQUES

EXPRESSION FRANÇAISE :

Vous suivez un cours d'expression française pendant toute la L1 : quelle que soit votre discipline, la qualité de l'expression française constitue une condition essentielle pour réussir vos études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà.

En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, la **correction de l'orthographe et de la grammaire** (syntaxe, ponctuation, etc.) sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits (réalisés à la maison et à l'université). Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de 1 à 3 points (/20) en fonction du nombre de fautes commises par double page.

- **Au 1^{er} semestre**, pour les travaux sur table, le barème des points d'expression sera indiqué sur la copie, mais sans conséquence sur la note ; en revanche, pour les travaux faits à la maison, le barème sera appliqué.

- **Au 2^e semestre**, le barème sera appliqué à tous les travaux écrits.

NOTES PLANCHER

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1


UE	 VOLUME HORAIRE HEBDO	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
		BLOC 1 - Enseignements disciplinaires	
UE01		Histoire*	9
1.8.01	3h	Fondamentaux Histoire 1	5
1.8.02	3h	Fondamentaux Histoire 2	4
UE01		LLCER Allemand interculturalité et relations internationales*	9
1.5.01	1h30	Initiation à la traduction 1	1
1.5.02	1h30	Pratique de la langue et renforcement grammatical 1	2
1.5.03	1h30	Théorie politique	2
1.5.04	1h30	Actualités en langue allemande	2
1.5.05	1h30	Histoire culturelle 1	2
UE01		LLCER Espagnol*	9
1.6.01	1h30	Introduction aux Cultures hispaniques (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.02	1h30	Pratique de l'écrit	3
1.6.03	1h30	Syntaxe	3
UE01		Philosophie*	9
1.3.01	2h	Les grandes questions de la philosophie	3
1.3.02	2h	Histoire de la philosophie	3
1.3.03	2h	Lire la philosophie	3
UE01		Lettres*	9
1.2.01	1h30	Étude des genres littéraires	3
1.2.02	1h30	Pratique des exercices littéraires	2
1.2.03	1h30	Atelier de lectures personnelles approfondies	2
1.2.04	1h30	Littérature générale et comparée	2
UE01		LLCER Anglais*	9
1.7.01	1h30	Grammaire/thème	3
1.7.02	1h30	Littérature anglo-américaine	3
1.7.03	1h30	Civilisation anglo-américaine	3
UE01		Géographie*	9
1.4.01	1h30	Initiation à la géographie	3
1.4.02	3h	Géographie par le terrain	3
1.4.03	1h30	Approches régionales en géographie	3

		BLOC 2 - Enseignement d'ouverture	
UE02		Enseignement d'ouverture / parcours communication	6
1.0.01	1h30	Cours à choisir dans la discipline d'inscription	3
1.0.02	1h30	Cours à choisir dans une autre discipline	3

		BLOC 3 - Outils linguistiques et méthodologiques	
UE03		Lettres	15
1.0.03	1h30	Expression française	3
1.0.04	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.05	1h30	Langue vivante	3
1.2.05	1h30	Langue ancienne	3
1.2.06	1h30	Méthodologie générale du travail universitaire	3
UE03		Géographie	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.4.05	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
UE03		Histoire	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.21	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.8.03	1h30	Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)	3
UE03		LLCER Allemand interculturelité et relations internationales	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.5.05	1h30	Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)	3
1.5.12	1h30	LV1 Allemand pour spécialiste	3
UE03		LLCER Anglais	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.21	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.7.04	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
1.7.11	1h30	LV1 Anglais pour spécialiste	3

UE03		LLCER Espagnol	15
1.0.04	1h30	Expression Française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.6.04	1h30	LV1 Version	3
1.6.05	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
UE03		Philosophie	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.3.04	1h30	Méthodologie du travail universitaire	3

Total**30****SEMESTRE 2**

UE	 VOLUME HORAIRE HEBDO	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
		BLOC 1 - Enseignements disciplinaires	
UE04		Géographie*	12
1.4.06	1h30+1h	Populations du monde	4
1.4.07	1h30+1h	Géographie des milieux et de l'environnement	4
1.4.08	3h	Cartographie	4
UE04		Lettres*	12
1.2.07	2h	Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17 ^e et 18 ^e siècles	3
1.2.08	3h	Étude des textes des 17 ^e et 18 ^e siècles	3
1.2.09	1h30	Introduction à la linguistique générale	3
1.2.10	1h30	Atelier d'écriture	3
UE04		LLCER Allemand interculturalité et relations internationales*	12
1.5.06	1h30	Initiation à la traduction 2	1
1.5.07	1h30	Pratique de la langue et renforcement grammatical 2	2
1.5.08	1h30	Expression orale et phonétique	1
1.5.09	1h30	Institutions politiques et droit constitutionnel	2
1.5.10	1h30	Relations franco-allemandes	2
1.5.11	1h30	Sociologie politique	2

1.5.12	1h30	Histoire culturelle 2	2
UE04		LLCER Anglais*	12
1.7.05	1h30	Grammaire/thème	3
1.7.06	1h30	Version	3
1.7.09	2h	Littérature anglo-américaine	3
1.7.10	2h	Civilisation anglo-américaine	3
UE04		Histoire*	12
1.8.04	3h	Fondamentaux Histoire 3	5
1.8.05	3h	Fondamentaux Histoire 4	5
1.8.06	1h30	Culture générale	2
UE04		LLCER Espagnol*	12
1.6.06	1h30+1h30	Littérature hispanique (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.07	1h30+1h30	Civilisation hispanique (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.08	1h	Version	2
1.6.09	1h	Syntaxe	2
1.6.10	1h	Articles de presse / Grammaire	2
UE04		Philosophie*	12
1.3.05	2h	Philosophie des sciences	3
1.3.06	1h30	Épistémologie et philosophie du langage	3
1.3.07	2h	Philosophie morale	3
1.3.08	2h	Philosophie politique	3

		BLOC 2 - Enseignement d'ouverture	
UE05		Enseignement d'ouverture / parcours communication	6
1.0.06	1h30	Cours à choisir dans la discipline d'inscription	3
1.0.07	1h30	Cours à choisir dans une autre discipline	3

		BLOC 3 - Outils linguistiques et méthodologiques	
UE06		Géographie	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.22	1h30	LV1	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3

UE06		Histoire	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.22	1h30	LV1	3
1.0.24	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
UE06		Lettres	12
1.0.08		Projet professionnel personnel	3
1.0.09	1h30	Expression française	3
1.0.10	1h30	Langue vivante	3
1.2.11	1h30	Langue ancienne	3
UE06		LLCER Allemand interculturelité et relations internationales	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.5.11	1h30	Expression française	3
1.5.13	1h30	LV1 Allemand pour spécialiste	3
UE06		LLCER Anglais	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.24	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.7.12	1h30	LV1 Anglais pour spécialiste	3
UE06		LLCER Espagnol	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression Française	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.6.11	1h30	LV1 Compréhension et Expression orale et écrite	3
UE06		Philosophie	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
Total			30

A photograph of an empty lecture hall. The room features rows of light-colored, foldable seats with attached desks, arranged in a tiered fashion. A projector is suspended from the ceiling in the center. The walls are a neutral color, and the floor is a light-colored, speckled material. The text "SEMESTRE 1" is overlaid in the center of the image.

SEMESTRE 1

BLOC 1

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

(Correspond au choix de la mention,
ou discipline, dans laquelle vous êtes inscrit)

SEMESTRE 1

UE01 – HISTOIRE*

1.8.01 - FONDAMENTAUX HISTOIRE 1

3H



PROGRAMME

GROUPE 1 : L'Italie au XX^e siècle de la Grande guerre au berlusconisme (1915-2011)

Enseignant : A. MORABITO

L'histoire contemporaine de l'Italie, souvent méconnue en France, présente un grand intérêt car la péninsule est au cours de la période un véritable laboratoire politique. Elle passe en effet par différentes périodes caractéristiques, les rattachant toutes à l'évolution générale du XX^e siècle européen. La première période est marquée par le traumatisme de la Grande guerre et la crise qui s'en suit du régime libéral hérité du siècle précédent (1915-1922). La deuxième période (1922-1943) est centrée autour du régime fasciste dirigé par Benito Mussolini. Ce régime ne cesse de se radicaliser durant son histoire, ce qui l'amène au choix de l'engagement dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés de l'Allemagne nazie. La troisième période est celle de la difficile naissance de la République italienne, née dans les affres d'une Guerre civile (1943-1945) et dans le contexte tendu du début de ce qui deviendra à terme la Guerre froide (1945-1947). L'avant-dernière période est généralement connue sous le nom de Première République. Elle se distingue à la fois par son instabilité ministérielle chronique (de 1947 à 1992) derrière laquelle se cache une grande stabilité des structures et du personnel politique et par un bouleversement des structures culturelles et sociales, transformant radicalement les cadres traditionnels de la société italienne. Enfin la dernière période (1992-2011) est celle de la remise en cause de ce régime que l'offre populiste incarnée par le magnat des media et du sport Silvio Berlusconi tente de résoudre. Durant tout ce parcours chronologique, l'Italie n'a donc cessé d'expérimenter des formes politiques nouvelles et originales, sur fond de transformations culturelles et sociales d'importance. Le cours se donnera donc comme but de proposer une vision générale de cette histoire riche et complexe, en tâchant de lier entre eux les facteurs politiques, culturels et sociaux.

Bibliographie :

Brice Catherine, *Histoire de l'Italie*, Paris, Tempus, 2019, 602 p (chapitres 10 à 13 pour le cours)
 Milza Pierre, *Histoire de l'Italie des origines à nos jours*, Paris, Pluriel, 2013, 1104 p. (chapitres 21 à 24 pour le cours).

Foro Philippe, *L'Italie fasciste*, Paris, Armand Colin, collection U, 2016, 304 p.

Attal Frédéric, *Histoire de l'Italie de 1943 à nos jours*, Paris, Armand Colin, collection U, 416p.

GROUPE 2 : Histoire de la guerre à l'époque contemporaine

Enseignant : M. POLLACK

Ce cours s'attache à l'étude du fait guerrier à l'époque contemporaine. Les modalités des affrontements guerriers ont connu plusieurs mutations depuis le XIXe siècle : fin des batailles traditionnelles, mondialisation des conflits ou encore disparition de la frontière entre civils et militaires et mobilisation des fronts intérieurs incluant les populations traditionnellement considérées comme non-combattantes (femmes et enfants) qui deviennent des cibles à part entière. Le cours analyse les grands types de conflits guerriers de l'époque contemporaine, les processus menant à l'avènement des guerres totales et les divisions du monde en blocs au temps de la guerre froide. Il s'intéresse aux évolutions des expériences civiles et militaires de la guerre, aux relations entre la science et la guerre menant à l'invention d'armes de plus en plus létales, les effets à long terme de la guerre sur les sociétés ainsi que l'environnement et les processus de retour à la paix.

Bibliographie :

Bruno Cabanes, *Une histoire de la guerre - Du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, collection « Point », 2021.

GROUPE 3 : Histoire de l'Amérique latine au XX^e SIÈCLE

Enseignant : F. OLIVO

Ce cours se propose de donner un aperçu général de l'histoire des sociétés d'Amérique latine, entendue comme l'ensemble des États hispanophones et lusophone du Rio Grande au cap Horn. Les principales évolutions politiques, économiques et sociales de cet espace seront suivies de la fin du XIXe siècle, apogée de républiques oligarchiques aux économies fondées sur les exportations, à la fin du XXe siècle, lorsque tombent les dictatures mises en place dans les décennies 1960-70. Une attention particulière sera portée à la diversité des régimes politiques et de leurs relations avec les sociétés civiles, ainsi qu'à l'inscription du continent dans l'histoire mondiale du XXe siècle (crise de 1929, guerres mondiales, guerre froide).

Manuel de référence pour le cours :

DABÈNE Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2016.

Lectures complémentaires :

DEL POZO José, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes*, Paris, Nouveau Monde, 2006.

PALIERAKI Eugénia et THIBAUD Clément, *L'Amérique latine embrasée. Deux siècles de révolutions et de contre-révolutions*, Paris, Armand Colin, 2023.

GROUPE 4 : Histoire polonaise du 20^e siècle

Enseignant : J. BAZIN

Le cours sera une introduction à l'histoire du 20e siècle à partir de l'exemple de la Pologne. Il sera organisé de façon chronologique, en abordant successivement le premier conflit mondial, l'autoritarisme de l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale, le régime communiste et enfin le régime libéral depuis 1989. D'une séance à l'autre, il suivra également quelques thématiques cruciales du 20e siècle : les frontières (particulièrement mouvantes dans le cas polonais), les migrations, les politiques économiques, la création de minorités et leur traitement, les différentes pratiques de violences.

Bibliographie :

Hobsbawm Eric, *L'Âge des extrêmes*, Bruxelles, Complexe, 2003.

Mazower Mark, *Le Continent des ténèbres. Une histoire de l'Europe au 20e siècle*, Bruxelles, Complexe, 2005.

Hessler Julie et Paxton Robert, *L'Europe au 20e siècle*, Paris, Tallandier, 2013.

GROUPE 5 : Histoire de l'Europe au XX^e siècle

Enseignant : S. MICHONNEAU

Le cours propose une vue générale de l'histoire de l'Europe au XX^e siècle et permet de consolider des notions fondamentales. Il est structuré chronologiquement autour de dates-repères qui permettent de traiter une thématique centrale. Il alternera pour chaque séance des cours magistraux et des études de document.

Bibliographie :

Jean-Pierre Asselain et alii, *Précis d'histoire européenne, 19e-20e siècles*, Paris Colin, Coll U, 2003.

Jean Ruhlmann, *Histoire de l'Europe au XXe siècle*, Bruxelles, Complexe, 1999.

Thomas Serrier, Etienne François, *Europa. Notre histoire*, Paris, Les Arènes, 2016.

Serge Berstein, Pierre Milza, *Histoire de l'Europe, du XIXe s. au début du XXIe s.*, Paris, Hatier, 2014.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Histoire) *, 1.8.01 Fondamentaux Histoire 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

1.8.02 - FONDAMENTAUX HISTOIRE 2**PROGRAMME****GROUPE 1 ET 2 : Les bouleversements de la première modernité (1492-1653)**

Enseignant : M. MALAPRADE

La chronologie du cours correspond à ce que les historiens appellent la première modernité, qui s'étire de la fin du XV^e siècle au milieu du XVII^e siècle. Cette période est marquée par deux événements majeurs qui déstabilisent les Européens dans leurs certitudes scientifiques, morales et religieuses : d'une part, la découverte d'un Nouveau Monde, en 1492, et l'exploration de nouvelles routes maritimes ; d'autre part, la diffusion d'une nouvelle doctrine religieuse, le protestantisme, qui met fin à l'unité du monde catholique en Europe. Les guerres de religion et de conquête qui se déroulent dans et en dehors de l'Europe modifient les structures politiques, financières et religieuses des principales monarchies européennes (France, Espagne, Angleterre). Face à ces bouleversements, des juristes s'efforcent de théoriser les pouvoirs du roi et de l'État pour en fixer le cadre et les limites. Ce cours permettra de se familiariser avec des concepts clés de l'Ancien Régime et de fournir aux étudiants de première année des repères chronologiques en inscrivant l'histoire des monarchies au-delà des frontières européennes.

Bibliographie :

Etienne Bourdeu, Jean-Philippe Cénat, David Richardson, *Les temps moderne XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2018.
 Jean Carpentier, François Lebrun (dir.), *Histoire de France*, Paris, Le Seuil, 2000 (1^{ère} éd. 1987). Lire les chapitres concernant la période 1515-1653
 Vincent Millot, Philippe Minard, *La France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2018.

GROUPE 3 ET 4 : Les bouleversements de la première modernité (1492-1653)

Enseignant : W. GABOREAU

L'objectif de cours est d'étudier l'Europe moderne et ses transformations de l'arrivée des Européens en Amérique (1492) à la fin de la Fronde (1653). Cette période est marquée par des « bouleversements » géographiques, politiques et religieux, telles que la « première mondialisation », l'affirmation des états modernes et la fin de l'unité religieuse de la chrétienté européenne. Au cours du semestre, les séances s'attacheront à retracer l'évolution des sociétés de la première modernité dans leur rapport au fait religieux et aux pouvoirs politiques, tout en restituant les enjeux de l'expansion européenne dans le monde. Le cours débutera par une histoire sociale et religieuse de l'Europe aux XVI^e - XVII^e siècle (structures sociales, caractéristiques démographiques, apparition de la réforme protestante, Contre-Réforme ou réforme catholique). Il s'agira ensuite de voir l'affirmation de la monarchie française dans le contexte de la rivalité entre les Valois et les Habsbourg, les guerres de religion puis l'avènement des Bourbons. Ce processus historique sera aussi interrogé dans ses limites. Les révoltes d'Ancien Régime montrent en effet que le renforcement de l'État royal n'était ni linéaire, ni inéluctable. Les rivalités géopolitiques constitueront la troisième partie du cours. L'expansion européenne dans le monde fut le fruit des tentatives d'exploration ibériques qui aboutirent à la formation des premiers empires coloniaux européens en Amérique et en Asie. Enfin, la géopolitique européenne s'exporta en dehors de l'Europe, ce qui conduisit à la remise en cause du monopole économique et missionnaire de l'Espagne et du Portugal, ainsi que l'apparition de nouvelles puissances ultramarines européennes. En Europe, la dynastie des Habsbourg fut également structurante des rivalités politiques entre les principaux états européens. En lien avec le cours, nous travaillerons la méthodologie du commentaire de documents en histoire. Pour cela, nous utiliserons un corpus de documents qui permettent d'approfondir les thématiques et les enjeux de chacune des séances.

Bibliographie :

Bourdeu, Etienne, Cénat Jean-Philippe et Richardson David, *Les Temps Modernes, XVI^e- XVIII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2017, 416 p.
 Cornette, Joël, *L'affirmation de l'État absolu : 1492-1652*, Paris, Hachette supérieur, Carré histoire, 2012, 352 p.
 Schnakenbourg Eric, *Le monde atlantique : un espace en mouvement (XV^e - XVIII^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 2021, 384 p.
 Subrahmanyam, Sanjay, *L'empire portugais d'Asie, 1500-1700*, Paris, Le Seuil, 2013 [1993], 518 p.

GROUPE 5 : Les bouleversements de la première modernité (1492-1653)

Enseignants : M.-K. SCHAUB

La chronologie du cours correspond à ce que les historiens appellent la première modernité, qui s'étire de la fin du XVe siècle au milieu du XVIIe siècle. Cette période est marquée par deux événements majeurs qui déstabilisent les Européens dans leurs certitudes scientifiques, morales et religieuses : d'une part, la découverte d'un Nouveau Monde, en 1492, et l'exploration de nouvelles routes maritimes ; d'autre part, la diffusion d'une nouvelle doctrine religieuse, le protestantisme, qui met fin à l'unité du monde catholique en Europe. Les guerres de religion et de conquête qui se déroulent dans et en dehors de Europe modifient les structures politiques, financières et religieuses des principales monarchies européennes (France, Espagne, Angleterre). Face à ces bouleversements, des juristes s'efforcent de théoriser les pouvoirs du roi et de l'État pour en fixer le cadre et les limites. Ce cours permettra de se familiariser avec des concepts clés de l'Ancien Régime et de fournir aux étudiants de première année des repères chronologiques en inscrivant l'histoire des monarchies au-delà des frontières européennes.

Bibliographie :

Etienne Bourdeu, Jean-Philippe Cénat, David Richardson, *Les temps modernes XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2018.

Jean Carpentier, François Lebrun (dir.), *Histoire de France*, Paris, Le Seuil, 2000 (1re éd. 1987). Lire les chapitres concernant la période 1515-1653

Vincent Millot, Philippe Minard, *La France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2018.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Histoire) *, 1.8.02 Fondamentaux Histoire 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%



UE01 – LLCER ALLEMAND INTERCULTURALITÉ ET RELATIONS INTERNATIONALES *

1.5.01 - INITIATION À LA TRADUCTION 1

1H30



PROGRAMME

Enseignante : Thérèse ROBIN, Denis BOUSCH

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants à la traduction du français vers l'allemand et de l'allemand vers le français, tout en révisant et approfondissant les règles de la grammaire allemande

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturelité et relations internationales)*, 1.5.01 Initiation à la traduction 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

1.5.02 - PRATIQUE DE LA LANGUE ET RENFORCEMENT GRAMMATICAL 1

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Thérèse ROBIN, lectrice

Ce cours est conçu en lien avec le cours d'initiation à la traduction Les points grammaticaux abordés en cours seront complétés par une révision d'ensemble et des approfondissements grammaticaux.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturelité et relations internationales)*, 1.5.02 Pratique de la langue et renforcement grammatical 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

1.5.03 - THÉORIE POLITIQUE

1H30

**PROGRAMME**

Comment penser la société et l'action politique ? Les grandes étapes de la théorie politique, des origines à nos jours, seront abordées, avec un accent particulier mis sur le domaine allemand dans un contexte international.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturalité et relations internationales)*, 1.5.03 Théorie politique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

1.5.04 - ACTUALITÉS EN LANGUE ALLEMANDE

1H30

**PROGRAMME**

Enseignant : Marie-Alexandra SCHNEIDER, Laure GALLOUËT

Ce cours propose d'étudier et de commenter des sujets divers de l'actualité du monde allemand. La compréhension et la lecture des documents de la civilisation allemande seront abordées à travers différentes sources, tels que les articles de presse, des documents audios et des supports vidéo avec un objectif d'apprentissage de reconnaissance et d'analyse des arguments, ainsi que le développement d'un regard critique. Une attention particulière sera portée sur l'apprentissage lexical et la méthode de travail. Des discussions ainsi que des débats seront envisagés au cours de l'année universitaire.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturalité et relations internationales)*, 1.5.04 Actualités en langue allemande		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.



1.5.05 - HISTOIRE CULTURELLE 1

1H30



PROGRAMME

Enseignant : Denis BOUSCH

Ce cours propose une évocation chronologique de l'histoire allemande depuis 1945 à travers la littérature et l'art. Un choix représentatif de textes littéraires et d'œuvres artistiques illustrera les principales étapes de ce parcours historique.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand interculturalité et relations internationales)*, 1.5.05 Histoire culturelle 1		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

UE01 – LLCER ESPAGNOL *

1H30



1.6.01 - INTRODUCTION AUX CULTURES HISPANIQUES (ESPAGNE ET AMÉRIQUE LATINE)

PROGRAMME

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE, Yessika GONZALEZ CASTRO

Introduction aux cultures hispaniques - Espagne et Amérique latine

Ce cours, partagé en deux temps et assuré par deux enseignantes, proposera une introduction aux questions de société et aux repères historiques de l'Espagne et du continent latinoaméricain. Les thématiques sociales, culturelles, historiques et politiques abordées permettront d'esquisser une connaissance des grandes thématiques propres à ces aires géographiques, aux sociétés qui les occupent et aux défis qui s'y posent, essentiellement à l'époque contemporaine.

Des éléments de connaissances historiques nécessaires à une bonne compréhension de tous ces points seront abordés, qui poseront des bases développées ensuite de manière approfondie durant les cours de civilisation des années de L2 et L3.

Un travail de méthodologie complètera ce cours afin de doter les étudiants d'outils leur permettant de travailler sur différents supports : texte, vidéo, iconographie, chanson, etc.

Des éléments plus précis et des conseils bibliographiques seront fournis par chacune des intervenants en fonction des points développés au fil du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *, 1.6.01 Introduction aux Cultures hispaniques (Espagne et Amérique latine)		
1 ^e session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiel)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 1 oral et/ou un écrit (50% de la note finale). Dernier devoir (50% de la note finale) : 1 écrit

Régime dérogatoire : 1 écrit. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

1.6.02 - PRATIQUE DE L'ÉCRIT



PROGRAMME

Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE

Pratique de l'écrit

Ce cours est dédié à la lecture, l'étude et surtout la rédaction de textes critiques et analytiques à partir d'une sélection de différents supports écrits espagnols et latino-américains du XXe siècle : micro-récits, presse, discours, etc.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *, 1.6.02 Pratique de l'écrit		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2^e session : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 2h00

1.6.03 - SYNTAXE



PROGRAMME

Le cours a pour objectif de donner les bases indispensables à une connaissance de la langue espagnole et, pour ce faire, il prévoit la révision des difficultés classiques de cette langue pour un locuteur francophone. Nous étudierons l'accentuation, les différents composants de la phrase simple : le substantif, l'adjectif, l'adverbe, les déterminants, les différentes classes de pronoms, les prépositions et, bien entendu, la conjugaison espagnole : verbes réguliers et irréguliers, l'emploi des modes avec les trois présents.

Ouvrages de référence : J.M. Bedel, *Grammaire de l'espagnol moderne*, PUF, Paris, première édition 1997, plusieurs rééditions.

Pierre Gerboin et Christine Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *, 1.6.03 Syntaxe		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2^e session : Une épreuve écrite (durée de l'examen : 1h30).

UE01 – PHILOSOPHIE *

1.3.01 - LES GRANDES QUESTIONS DE LA PHILOSOPHIE



PROGRAMME

Enseignant(s) : Martin DUMONT

Dans un dialogue central de *La République* (474d sq.), Socrate révèle que le philosophe n'est pas intéressé par une ou deux choses vraies, mais à tout ce qui est vrai. Par conséquent, tout phénomène, toute pratique et toute discipline peuvent faire l'objet d'une enquête philosophique. Le cours « les grandes questions philosophiques » ne propose donc pas la liste exhaustive des grands questionnements, mais un panel de réflexions classiques et pertinentes pour notre discipline, mais également pour notre vie. Chaque séance portera sur un texte illustrant une des multiples branches de la philosophie (épistémologie, métaphysique, morale, philosophie des sciences, du langage, etc.). Le but de ce cours est de familiariser à la discipline en décortiquant la manière dont les auteurs ont tenté de répondre aux questions qui se sont posées à eux.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *, 1.3.01 Les grandes questions de la philosophie		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%



1.3.02 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

2H

**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Julien ADOUE

Substance et individus, un parcours de l'Éthique de Spinoza

Le cours sera centré sur la lecture de l'Éthique de Spinoza, texte majeur de l'histoire de la philosophie, et se concentrera sur l'analyse des notions de substance et d'individu. Cela sera l'occasion d'aborder le rapport de Descartes et de Spinoza, mais également de voir comment des réflexions métaphysiques se traduisent au niveau éthique et politique. Mais étudier l'histoire d'une pensée c'est aussi s'interroger sur sa postérité : quels usages font les auteurs contemporains de la philosophie de Spinoza ? Quels sont les concepts qui ont le plus inspiré les philosophies suivantes ? Autrement dit, nous chercherons à appréhender le travail philosophique d'un auteur dans son contexte (quel est le sens de la philosophie de Spinoza au moment où il écrit ?) mais également sur les différentes perspectives qu'une pensée peut ouvrir dans d'autres contextes et chez d'autres auteurs.

Spinoza, *Éthique*, traduction B. Patrat, Points, Paris, 2010 ou traduction P.-F. Moreau, PUF, Paris, 2020.

Spinoza, *Traité théologico-politique*, PUF, Paris, 2016.

Descartes, *Méditations métaphysiques*, Flammarion, Paris, 2011.

Chantal Jaquet, *Les Transclasses ou la non-reproduction*, PUF, Paris, 2014.

Eva Debray, Frédéric Lordon et Kim Sang Ong-Van-Cung (dir.), *Spinoza et les passions du social*, ed. Amsterdam, Paris, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *, 1.3.02 Histoire de la philosophie		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

1.3.03 - LIRE LA PHILOSOPHIE

2H



Enseignant(s) : Justin BOUTELOUP

Programme : précisé à la rentrée

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *, 1.3.03 Lire la philosophie		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE01 – LETTRES *

1.2.01 – ÉTUDE DES GENRES LITTÉRAIRES

1H30



PROGRAMME

Enseignantes : Élisabeth LE CORRE

Ce cours permettra de revoir les caractéristiques des trois grands genres littéraires (roman, poésie, théâtre) à travers trois œuvres (qui seront également étudiées en « Pratique des exercices littéraires ») :

- Guy de Maupassant, *Boule de suif* [1880], éd. Florian Pennanech, Hatier, coll. « Classiques and Cie », 2018.
- Arthur Rimbaud, *Cahiers de Douai* [1893], éd. Michel Vincent, Hatier, « Classiques and Cie », 2023.
- Yasmina Reza, *Le Dieu du carnage* [2007], Gallimard, coll. « Folio », 2016.

Il est indispensable de se procurer ces trois œuvres, en livre papier, dès le premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.01 Étude des genres littéraires		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 2 contrôles écrits (1 au milieu du semestre, 50% ;

l'autre en semaine 13 : 50%) Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit en semaine 13

1.2.02 - PRATIQUE DES EXERCICES LITTÉRAIRES

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Marie PRIESTER, Alexis PIGNOL

Ce cours, corrélé à l'ECUE « Étude des genres littéraires », vise à former les étudiants aux exercices d'analyse et de composition littéraires : explication de texte et dissertation. Il prendra appui sur différents exercices qui seront indiqués ou distribués aux étudiants au cours du semestre ainsi que sur trois œuvres complètes (également étudiées en « Étude des genres littéraires ») :

- Guy de Maupassant, *Boule de suif* [1880], éd. Florian Pennanech, Hatier, coll. « Classiques and Cie », 2018.
- Arthur Rimbaud, *Cahiers de Douai* [1893], éd. Michel Vincent, Hatier, « Classiques and Cie », 2023.
- Yasmina Reza, *Le Dieu du carnage* [2007], Gallimard, coll. « Folio », 2016.

Il est indispensable de se procurer ces trois œuvres, en livre papier, dès le premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.02 Pratique des exercices littéraires		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : 1 travail écrit au milieu du semestre (50%) et un D.S. final de 4 h (50%).

Régime dérogatoire : 1 D.S. de 4 h.

2^e session : 1 D.S. de 4 h.

1.2.03 - ATELIER DE LECTURES PERSONNELLES APPROFONDIES

1H30



PROGRAMME

Enseignantes : Eva AVIAN, Margaux ANDRISS

Cet enseignement vise à faire des étudiants en Lettres de bons lecteurs et lectrices à partir de leurs habitudes ou de leurs propres expériences de lecture. Le travail consistera d'abord à construire des passerelles entre des ouvrages choisis sans contrainte littéraire, présentés et analysés par les étudiants, et les œuvres littéraires qui pourraient entrer en résonance avec ces ouvrages. Différentes approches seront proposées : lecture oralisée, lecture cursive, lecture analytique, réécriture ou pratique justifiée du pastiche. Les étudiants, avec l'appui des enseignants, passeront de manière active du « personnel » à « l'approfondi » dans un même élan fondé sur le plaisir de la lecture.

Le programme de lecture sera distribué à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.03 Atelier de lectures personnelles approfondies		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 1+1 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 3 notes en contrôle continu : 1 oral (50 %), 1 travail d'écriture parallèle à la lecture et 1 DST (50 %).

Régime dérogatoire: 1 écrit

Seconde session: 1 oral

1.2.04 - LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

1H30



PROGRAMME

Enseignants : Anne TEULADE, Dionys ANDRIAMAHAKAJY, Margaux ANDRISS

Ce cours est une introduction à la discipline universitaire de la littérature générale et comparée, son histoire, ses objets d'étude et ses méthodes. À travers des exemples, nous aborderons différentes facettes de cette discipline qui rapproche et fait dialoguer des œuvres de pays, d'époques, ou de médias différents (pour en saisir, par contraste ou similitude, les spécificités) : traduction et échanges culturels, poétique des thèmes et des mythes littéraires, littérature et arts, littérature et sciences humaines, etc.

Bibliographie indicative :

Daniel-Henri Pageaux, *La Littérature générale et comparée*, Paris, Armand Colin, coll. « Cours », 1994.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *, 1.2.04 Littérature générale et comparée		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE01 – LLCER ANGLAIS*

1.7.01 - GRAMMAIRE/THÈME

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Loulou KOSMALA, Solenn ALJI, Chantal MLADA KIMTO

N.B. L'étudiant ne pourra pas poursuivre en L2 s'il n'a pas validé l'ECUE de Grammaire/Thème. Voir les « Règles de progression des études » en fin de livret.

Ce semestre sera consacré à l'étude des auxiliaires *do*, *be*, et *have* et de toutes leurs utilisations en anglais contemporain ; ainsi, deux problèmes grammaticaux se dégageront : 1° le problème de la syntaxe des phrases affirmatives, exclamatives, interrogatives, ainsi que des « tags » et reprises ; 2° le problème de la différence entre formes verbales simples et aspectuelles et le choix de leur utilisation en contexte (par exemple, forme simple vs. forme en ING, prétérit vs. HAVE-EN). Cette étude sera menée au travers de la traduction du français vers l'anglais.

Bibliographie

- P. Larreya et C. Rivière : *Grammaire Explicative de L'anglais*, Longman, 1999.
- C. Rivière : *Simple English*, Grammaire, Ophrys.
- C. Rivière : *Exercices commentés de grammaire anglaise*, T1 et T2, Ophrys, 2000.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*, 1.7.01 Grammaire/thème		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle des connaissances en TD

- contrôles au cours du semestre : 50%
- contrôle final (1h30 semaine 13) : 50%

Régime dérogatoire : un contrôle écrit d'1h30

NB : Pour les étudiants inscrits en régime général, la présence aux cours est obligatoire.

1.7.02 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

1H30

**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Lea SAWYERS, Tatiana WEETS, Alix CAZALET-BOUDIGUES

Dans ce cours, les étudiants apprennent les bases de l'analyse de texte en anglais et s'entraînent au repérage et à l'étude des stratégies d'écriture à l'œuvre dans les textes. Ils font l'acquisition du lexique et des méthodes nécessaires à l'analyse littéraire des œuvres au programme. Il s'agira d'étudier, par exemple, la structure des phrases et les effets de syntaxe, de rythme et de sons, les figures de style, les questions de points de vue et de voix narrative, les codes des genres littéraires et la façon dont l'œuvre étudiée s'y conforme ou les subvertit. Le cours préparera in fine les étudiants à l'exercice du commentaire composé.

Œuvres au programme

Au premier semestre, les étudiants travailleront dans un premier temps sur des nouvelles (fournies par l'enseignant.e). Dans la seconde moitié du semestre, la lecture et l'étude d'un roman sont imposées. Les étudiants devront par ailleurs effectuer une lecture complémentaire dont la bonne compréhension sera évaluée en fin de semestre. Vous devez avoir acheté ces ouvrages pour le début des cours.

Salinger, J. D. *The Catcher in the Rye*. [1951]. Penguin Books, 2019. ISBN: 9780241950432
Corpus de nouvelles anglo-américaines fourni par l'enseignant.e en début de semestre

ATTENTION : Il est impératif de se procurer les éditions demandées

Ouvrages conseillés

Amfreville, Marc et Fabre, Claire. *Histoire de la littérature américaine*. Presses Universitaires de France, 2014.

Angel-Perez, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Hachette supérieur, 2000.

Grellet, Françoise. *Anglais. A literary Guide*. Nathan, 2017.

Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Hachette Supérieur, 1996.

Hughes, Terence et Claire Patin. *L'analyse textuelle en anglais. Narrative Theory, Textual Practice*. Armand Colin, 1998.

Modalités de contrôle des connaissances

UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*, 1.7.02 Littérature anglo-américaine

1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : dernier DST de janvier 40 %

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30

Session 2 : un écrit de 2 heures

Important : Lors de la 2^e session, les étudiants devant repasser les ECUE de Littérature en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 1h30.

1.7.03 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Sabine REUNGOAT, Chloé COTTRELL, Quôc-Dung DANG

Initiation à l'histoire et à la civilisation du Royaume-Uni

Ce cours permettra aux étudiants de découvrir, ou de mieux connaître, l'histoire et la civilisation des îles Britanniques depuis les origines jusqu'à nos jours. Nous nous concentrerons sur quatre thèmes principaux : la formation du Royaume-Uni à travers une série d'unions politiques entre les différentes nations qui le composent ; l'évolution des institutions britanniques, dont la monarchie, le Parlement et les partis politiques ; la place de la religion et de la culture dans la société britannique ; les relations complexes du Royaume-Uni avec l'Europe et le monde. Nous aborderons ainsi certaines questions d'actualité comme celles de l'indépendance écossaise ou du Brexit en les replaçant dans leurs contextes historiques. Pour ce faire, nous nous appuierons sur de nombreux documents. Une brochure sera distribuée aux étudiants au début du semestre.

Bibliographie :

Jenkins, Simon. *A Short History of England [2011], Profile Books, 2018.*

Oakland, John. *British Civilization : An Introduction, 9e éd., Routledge, 2020.*

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*, 1.7.03 Civilisation anglo-américaine		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : note de TD 100 %

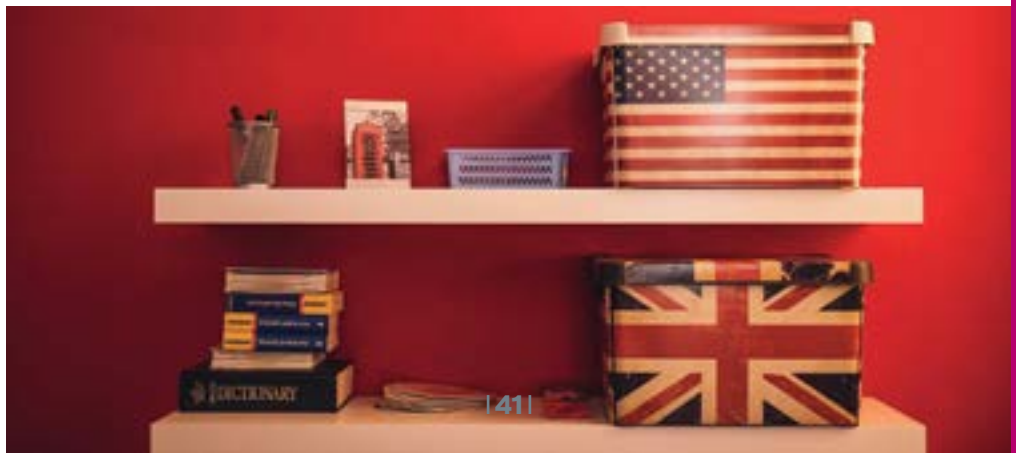
- travaux faits au cours du semestre 50 %

- dernier DST (1h30 en semaine 13) 50%

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30

Session 2 : un écrit de 2h

Important : Lors de la 2^e session, les étudiants devant repasser la civilisation britannique et la civilisation américaine en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures (sujet de civilisation britannique OU de civilisation américaine imposé arbitrairement).



UE01 – GÉOGRAPHIE *

1.4.01 - INITIATION À LA GÉOGRAPHIE

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Corten PEREZ-HOUIS, Audrey FARAL

Descriptif du cours : Ce cours présente les fondements de la géographie telle qu'elle se pratique aujourd'hui. Il s'agira aussi d'avoir un panorama des approches et des thématiques qui seront développées durant les trois années du cycle de licence. Ce cours organisera une discussion autour de textes de géographes mais aussi de différents types de documents (cartes, images, documents audiovisuels, sites internet...).

Bibliographie :

- BEUCHER S., REGHEZZA-ZITT M., *La géographie : pourquoi ? Comment ?*, Paris, Hatier, 2017.
- CHABROL M., *Je réussis en géo*, Paris, Armand Colin, 2012.
- CIATTONI A., VEYRET Y.(dir.), *Les fondements de la géographie*, Paris, Cursus, Armand Colin, 2018.
- TIFFOU J., *Commenter la carte topographique*. Paris, Armand Colin, 2003.

-Site Internet « Géoconfluences » (voir le lexique, les exemples et les dossiers thématiques) : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/> -

-Site Internet « Hypergéo » (voir entre autres vocabulaire et définitions) : <http://www.hypergeo.eu/>

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) *, 1.4.01 Initiation à la géographie		
1 ^{er} session	Régime général	Contrôle Hybride (50% CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Ce cours sera évalué à partir de devoir maison et d'un examen écrit sur table.

1.4.02 - GÉOGRAPHIE PAR LE TERRAIN

3H



PROGRAMME

Enseignant(s) : Nicolas LE BORGNE, Dimitri WAWRZYNIAK

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants à l'importance du terrain en géographie, et d'aborder les méthodes du travail de terrain. Il combinera l'étude de sources documentaires et cartographiques déjà existantes (cartes topographiques, photographies aériennes, images satellites, recensements de la population, textes administratifs, journaux...) et une initiation à des techniques d'enquête de terrain (observations, mesures, photographies, entretiens, questionnaires...). À travers l'alternance entre des séances en salle et des sorties sur des terrains proches, il montrera comment les géographes peuvent collecter et analyser des données sur des thématiques variées, et débouchera sur la réalisation de documents inédits, produits individuellement ou dans le cadre de petits groupes de travail.

Bibliographie

- Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- Browaeys X., Chatelain P., *Etudier une commune : Paysages, territoires, populations, sociétés*, Paris, Armand Colin, coll. U. 2005.
- Morange M., Schmoll C., Toureille E., *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, Armand Colin, Cursus Géographie, 2016
- Tiffou J., *Commenter la carte topographique*. Paris, Armand Colin, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) *, 1.4.02 Géographie par le terrain		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu : devoirs maison et devoirs sur table.

1.4.03 - APPROCHES RÉGIONALES EN GÉOGRAPHIE

**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Guillaume POIRET

La notion de région est consubstantielle à la géographie notamment en France depuis Vidal de la Blache. Elle permet de distinguer ou de rassembler des contenus pour aboutir à des ensembles spatiaux perçus ou définis comme homogènes. Cette notion se heurte cependant à de nombreux écueils ou difficultés. Comme toute classification, le découpage régional est imparfait, évolutif.

Cela est d'autant plus vrai que le terme de région est, en géographie, polysémique pour ne pas dire imprécis, avec des tailles et des échelles variées. Axé sur l'étude de textes de géographes ayant approfondi la notion de géographie régionale, de documents statistiques, administratifs et cartographiques, ce cours a pour fonction d'introduire à la notion de découpage spatial à travers l'étude d'une notion propre à la géographie française.

Bibliographie sommaire

- Brunet Roger, 1972, « Pour une théorie de la géographie régionale », in *La pensée géographique contemporaine. Mélanges offerts à André Meynier*, Rennes, Presses Universitaires de Bretagne : 649-662.
- Frémont Armand, 1976, *La région, espace vécu*, Paris, PUF, coll. « Sup ».
- Juillard Étienne, 1962, « La région : essai de définition », *Annales de Géographie*, no 387 : 483-499.
- Piercy Philippe, 1997, *La France, le fait régional*, Paris, Hachette, coll. « Carré-Géographie ».
- Wackermann, Gabriel. *Géographie Régionale*. Paris : Ellipses, 2002. Print. Universités Géographie.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Enseignements disciplinaires -1 (Géographie) *, 1.4.03 Approches régionales en géographie		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Écrit : dossier documentaire et cartographie

Écrit : dissertation

BLOC 2

**ENSEIGNEMENT
D'OUVERTURE/
INITIATION AUX ETUDES
EN LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES**

SEMESTRE 1

UE02 – ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE EN LLSH OU PARCOURS COMMUNICATION

Les cours du Bloc 2 permettent aux étudiants de s'initier à deux disciplines différentes des études en lettres, langues et sciences humaines.

L'ÉTUDIANT CHOISIT DEUX COURS, chacun correspondant à une ECUE. Un de ces cours est pris obligatoirement dans la discipline de spécialité où l'étudiant s'est inscrit (LLCER allemand ; LLCER anglais ; LLCER espagnol ; géographie ; histoire ; lettres ; philosophie). Il choisira donc un cours et un seul dans sa discipline d'inscription et un autre dans une autre discipline. Ainsi un étudiant ne pourra pas choisir parmi les cours de Bloc 2 deux cours en histoire, deux cours en géographie, ou deux cours en lettres mais devra nécessairement être inscrit dans deux cours de Bloc 2 de deux disciplines différentes.

- Les étudiants inscrits en **double licence** à base d'histoire doivent **obligatoirement** prendre un cours en langue anglaise durant l'un des deux semestres.

- Les étudiants en LAS (Licence Accès aux études de santé) Lettres, Géographie et Philosophie doivent suivre un seul cours du Bloc 2 dans leur propre discipline (Lettres, Géographie ou Philosophie).

- Pas de cours de bloc 2 pour les étudiants en **parcours communication**.

ALLEMAND **interculturalité et relations internationales**

La vallée du Rhin. Histoires, cultures, légendes 47

ANGLAIS

Autour de Shakespeare : culture et théâtre anglais des 16^e et 17^e siècles 47

Résister à la censure : de Jane Austen à Margaret Atwood 48

Did the Romantics Invent the Sea? 48

The Slave Narratives and their Presence in Contemporary Arts in the USA 49

DEUST **bureautique et multimédia**

Images du pouvoir, pouvoir des images ? 49

COMMUNICATION

Décoder les discours politiques : pourquoi ? comment ? 50

GÉOGRAPHIE

L'environnement et ses enjeux du passé au présent 50

Géographie de l'Amérique du Nord anglophone 51

HISTOIRE

Littérature et histoire au Moyen Âge (V^e-XV^e s.) ... 51
Les grands empires de l'Égypte, la Mésopotamie et l'Anatolie au temps des pyramides et des ziggurats (III^e-II^e millénaire av. J.-C.) 52

Histoire de l'écrit et de ses supports, de Sumer à nos jours 52

Histoire de l'Amérique latine de la découverte du Nouveau Monde aux indépendances (XV^e-XIX^e siècles) 53

LANGUES ROMANES

Romance et cultures médiatiques 53

Les mouvements sociaux autochtones en Amérique Latine : le cas de la Colombie 54

LETTRES

Voyage et épopée dans l'Antiquité : la figure héroïque du voyageur, d'Ulysse à Énée 54

L'écriture : supports, pratiques, systèmes 54

Jeunes périphériques : récits d'enfance dans les marges de Paris 55

PHILOSOPHIE

Qu'est-ce que la démocratie ? 56
Chanter, une philosophie ? 56

1.0.01 - COURS À CHOISIR DANS LA DISCIPLINE D'INSCRIPTION

1H30



Modalités de contrôle des connaissances		
UE02 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 1 / parcours communication, 1.0.01 Cours à choisir dans la discipline d'inscription		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.02 - COURS À CHOISIR DANS UNE AUTRE DISCIPLINE

1H30



Volume horaire hebdomadaire : 1h30		
Modalités de contrôle des connaissances		
UE02 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 1 / parcours communication, 1.0.02 Cours à choisir dans une autre discipline		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Un écrit en dernière semaine (semaine 13)- durée 1h30



UE02 – BLOC 2 – ALLEMAND INTERCULTURALITÉ ET RELATIONS INTERNATIONALES

LA VALLÉE DU RHIN. HISTOIRES, CULTURES, LÉGENDES

Enseignant(s) : Denis BOUSCH

La vallée du Rhin allemand est un des grands axes culturels européens qui a durablement marqué l'histoire, les arts et la littérature. Il s'agira d'étudier cet espace de civilisation dans un cadre chronologique allant du 18^{ème} siècle à nos jours. Les grandes villes rhénanes, les rapports étroits et conflictuels avec la France et les contributions des artistes du mouvement romantique constitueront les directions principales. Outre les artistes et écrivains allemands, les témoignages d'acteurs de premier plan comme William Turner ou Victor Hugo seront également des points forts de ce cours lequel se fondera principalement sur un choix représentatif de documents iconographiques, audio et vidéo.

UE02 – BLOC 2 – ANGLAIS

AUTOUR DE SHAKESPEARE : CULTURE ET THÉÂTRE ANGLAIS DES 16^E ET 17^E SIÈCLES

Enseignant(s) : Charlotte COFFIN

William Shakespeare (1564-1616), dramaturge et poète, « Barde » de Stratford-upon-Avon et auteur emblématique de la littérature anglaise, est souvent considéré comme un génie à part. À rebours de cette tendance héritée des Romantiques et perpétuée par les programmes scolaires et universitaires, ce cours a pour objectif d'explorer le réseau d'interactions matérielles et intellectuelles dans lequel s'inscrit son œuvre dramatique. À la croisée de l'histoire et de la littérature, nous évoquerons la construction de bâtiments spécifiquement dédiés au théâtre à Londres à partir des années 1560, les conditions matérielles de production des spectacles, l'évolution des troupes et de leurs relations, entre compétition et collaboration. Nous aborderons les enjeux culturels liés à la représentation des femmes et de l'altérité raciale et religieuse, ainsi que les évolutions génériques au fil des décennies (telles que l'essor de la tragédie de vengeance) et les interactions entre théâtre commercial, divertissements de cour et spectacles civiques. Le cours abordera de nombreuses pièces de théâtre jouées dans le dernier quart du 16^e siècle et le premier quart du 17^e siècle ; les textes et documents nécessaires seront mis en ligne sur la plateforme EPREL. Le cours sera dispensé en français mais les documents à lire et visionner en amont des séances seront en anglais.

Bibliographie

- Richard Dutton (ed.), *The Oxford Handbook of Early Modern Theatre*, 2009
- Arthur Kinney & Thomas Warren Hopper, *A New Companion to Renaissance Drama*, 2017
- Jeremy Lopez (ed.), *The Routledge Anthology of Early Modern Drama*, 2020

RÉSISTER À LA CENSURE : DE JANE AUSTEN À MARGARET ATWOOD

Enseignant(s) : Tatiana WEETS

Ce cours s'intéressera aux multiples stratégies mises en place par des femmes écrivains de langue anglaise depuis le 19^e siècle pour contourner les divers interdits restreignant leurs pratiques artistiques.

Nous parlerons d'ironie, de non-dits, de masques, de détournements, d'encodage et de bien d'autres stratagèmes encore. Les œuvres d'une dizaine de romancières et poétesses anglaises, américaines et canadiennes seront étudiées chronologiquement.

Nous travaillerons principalement à partir d'explications d'extraits choisis afin d'analyser les spécificités des écritures de chacune et leurs façons d'ouvrir des espaces de liberté d'expression.

DID THE ROMANTICS INVENT THE SEA?

Enseignant(s) : Camille ADNOT

This class explores how Romantic writers and artists from the late 18th and early 19th centuries changed our perception of the sea. Inspired by W. H. Auden's claim in *The Enchafèd Flood* (1950) that the Romantics "invented" the sea through their sublime, maritime imagery, we will examine how the sea and the ocean were represented during this period (with a particular focus on 1789-1832).

We will look at the works of key Romantic poets such as William Blake, Samuel Taylor Coleridge, Lord Byron, and Felicia Hemans, focusing on how they portrayed the multifaceted relationship between humans and the sea. In prose, we will explore passages from novels by Jane Austen, Sir Walter Scott, and Mary Shelley, to see how they depicted captains and pirates.

In parallel, we will study the development of marine painting at the turn of the 19th century, through the works of Joseph Wright of Derby, Philip James de Loutherbourg, and J. M. W. Turner. These painters played a crucial role in elevating marine subjects to a noble genre of art, reinforcing the link between dramatic seascapes and the aesthetics of the sublime.

By examining these literary and artistic works, we will consider the legacy of Romantic depictions of the sea and reflect on the emerging discipline of the "blue humanities," which encourages us to think about aquatic environments in literature and the arts.

A selection of texts and iconographic works will be given at the beginning of the course.

Suggested reading:

Sidney Dobrin, *Blue Ecocriticism and the Oceanic Imperative*, 2021.

Steve Mentz, *An Introduction to the Blue Humanities*, 2023.

Steve Mentz et Martha Elena Rojas (eds), *The Sea and Nineteenth-Century Anglophone Literary Culture*, 2017.

THE SLAVE NARRATIVES AND THEIR PRESENCE IN CONTEMPORARY ARTS IN THE USA

Enseignant(s) : Claire FABRE CLARK

The slave narratives, which were written before and after the Civil War in the USA, were re-discovered in the 1960's and again in the 1980's. Since then, the historical and literary qualities of these works have revealed them as an essential piece in the cultural heritage of the USA. As such, they are often quoted or used as material by contemporary artists and writers. After sketching a history of the genre through history, this course will concentrate on several recent artistic works -cinematographic, literary, visual and choreographic- which are inspired by slave narratives.

A bibliography will be given at the beginning of the course.

UE02 – BLOC 2 – DEUST BUREAUTIQUE ET MULTIMÉDIA

IMAGES DU POUVOIR, POUVOIR DES IMAGES ?

Enseignant(s) : Alexandre BORRELL

Ce cours vise à présenter les multiples images que le pouvoir politique a utilisées pour manifester son pouvoir, l'asseoir ou le reconquérir. Après un bref historique partant du Moyen Age, on se focalisera sur la diversité de supports visuels utilisés par les pouvoirs, les contre-pouvoirs et leurs opposants aujourd'hui.

Ce faisant, on s'interrogera sur les effets que ces acteurs attribuent aux images, ce qui nous amènera à réfléchir aux diverses réceptions d'un même document et à nos propres pratiques visuelles de consommation et de production d'images. Plusieurs méthodes d'analyses seront présentées, et les étudiant.es seront invité.es à travailler sur une diversité de documents.

Sitographie :

A titre de préparation, les étudiant.es sont invité.es à lire des articles disponibles sur une sélection de sites consacrés à l'analyse d'images historiques ou tirées de l'actualité :

- "L'histoire par l'image" (<https://histoire-image.org/>), site initialement destiné à l'enseignement secondaire, propose des éclairages sur l'histoire de France du XVIIe au XXe siècle par l'analyse d'une grande variété d'images.
- "L'image sociale" (<https://imagesociale.fr/>), carnet de recherche d'André Gunthert, historien, enseignant-chercheur en culture visuelle à l'EHESS.
- "Caricatures et caricature" (<https://www.caricaturesetcaricature.com/>), blog de Guillaume Doizy consacré au dessin de presse et à la caricature politique (nombreuses images en ligne, dans des galeries thématiques).

UE02 – BLOC 2 – COMMUNICATION

DÉCODER LES DISCOURS POLITIQUES : POURQUOI ? COMMENT ?

Enseignant(s) : Alice KRIEG-PLANQUE

Dans ce cours, nous nous intéressons aux discours politiques, médiatiques, syndicaux, associatifs, etc., et à tout type de discours qui concerne l'intérêt général et la vie en société. Nous considérerons que les mots influencent notre manière de penser et d'agir. Par exemple, il n'est pas neutre de dire "crise climatique" plutôt que "dérèglement climatique", de dire "travailleur clandestin" plutôt que "travailleur sans-papier", ou encore de dire "vidéoprotection" plutôt que "vidéosurveillance" : chaque terme met en avant un point de vue différent. Dès lors, nous verrons comment décrypter les discours, pour mieux en comprendre les mécanismes. Nous regarderons en détail la manière dont des citoyens ordinaires, ou des personnes plus célèbres, s'y prennent pour décoder les discours. Il existe pour cela une grande variété de moyens disponibles : éditer un "dictionnaire militant" répertoriant des mots perçus comme mensongers, organiser un "anti-prix" pour dénoncer des usages présumés trompeurs du langage, fabriquer un "générateur automatique de phrases", animer un "atelier de décryptage de la langue de bois"... A chaque fois, il s'agira de mettre à distance la langue et ses utilisations, dans une perspective critique. Ce cours d'initiation retiendra tout particulièrement l'attention des étudiant.e.s qui s'intéressent au langage, à la langue, aux mots... Il est également conçu à destination des étudiant.e.s qui se préoccupent d'engagement, de citoyenneté, et de communication politique et publique.

Bibliographie :

- « Changer les mots, changer le monde ? », dossier de la revue *Agir par la culture. Magazine politique et culturel, association d'éducation populaire Présence et Action Culturelles (Bruxelles)*, n°53, printemps 2018. En ligne : <http://www.agirparlaculture.be/index.php/agir-par-la-culture-n53>
- Josiane Boutet (2016, nouvelle édition), *Le pouvoir des mots*, Paris, Éditions La Dispute, 256 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 802.2 BOU
- Anne-Cécile Douillet (2017), *Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations*, Paris, Armand Colin, 190 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 305.32 (07) DOU
- Olivier Nay dir. (2017 rééd.), *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 660 p. Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 32 NAY + accès au format numérique

UE02 – BLOC 2 – GÉOGRAPHIE

L'ENVIRONNEMENT ET SES ENJEUX DU PASSÉ AU PRÉSENT

Enseignant(s) : Laurent LESPEZ, Aline GARNIER

Nous nous proposons d'examiner l'environnement dans une double dimension, celle de l'espace, en montrant comment la géographie traite des questions environnementales contemporaines et, celle du temps, en se demandant comment les environnements dont nous avons hérités ont été façonnés par les pratiques humaines dans la longue durée. Nous aborderons successivement plusieurs thèmes dans différents milieux depuis les espaces péri-arctiques jusqu'au mondes tropicaux.

- La transformation des milieux biophysiques par les sociétés humaines dans la longue durée et leurs conséquences sur la biodiversité contemporaine
- L'impact des changements environnementaux spectaculaires (éruptions volcaniques, tsunamis, changement climatique rapide, ...) sur les milieux biophysiques et les sociétés humaines du Néolithique au 21^e s.)
- Le renouvellement des méthodes de l'enquête scientifique dans le domaine de l'environnement
- Les questions posées par la gestion des environnements contemporains

Ces thèmes seront l'occasion de présenter la manière dont la géographie de l'environnement développe une approche globale en intégrant les dimensions biophysiques et les dimensions sociales et politiques. Seront par exemple abordées, les notions de changement climatique, de socio-écosystème, d'effondrement et de collapse, de durabilité, de crise environnementale et de risques...

GÉOGRAPHIE DE L'AMÉRIQUE DU NORD ANGLOPHONE

Enseignant(s) : Guillaume POIRET

Comptant environ 20 millions de km², l'Amérique du Nord anglophone est une terre de contrastes tant d'un point de vue physique puisque s'y côtoient l'arctique aux hivers longs et rigoureux et les déserts du Nouveau-Mexique à l'aridité conséquente, de larges plaines au relief quasi absent et de longues cordillères dont les altitudes avoisinent les 5 à 6000 m, que d'un point de vue humain puisqu'elle voit cohabiter vides et pleins, lieux d'extrême richesse et de forte pauvreté, territoires libéraux et conservateurs, zones dynamiques et en déclin, etc. L'Amérique du Nord anglophone demeure un espace complexe et profondément divers. Ce cours se propose dresser un portrait des dynamiques territoriales contemporaines de cet espace pour donner des clés de lecture des mouvements qui le traversent et l'agitent.

UE02 – BLOC 2 – HISTOIRE

LITTÉRATURE ET HISTOIRE AU MOYEN ÂGE (v^e-xv^e s.)

Enseignante : N. GOROCHOV

Ce cours a pour objectif de montrer comment les sources littéraires produites dans l'Occident médiéval tout au long du Moyen Âge, des temps dits barbares (Ve siècle) à la Renaissance (XVe siècle), peuvent enrichir notre connaissance de l'histoire. Nous verrons comment poésies, épopées, chansons de gestes, romans, autobiographies, chroniques informent les historiens sur les événements, sur les sociétés, sur la vie quotidienne dans l'Occident médiéval.

Bibliographie :

- Boucaud, C. Giraud, N. Gorochov, *Histoire culturelle du Moyen Âge en Occident*, Paris, 2019.
 M. Gally, C. Marcello-Nizia, *Littératures de l'Europe médiévale*, Paris, 1985.
 J. Le Goff, *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture au Moyen Âge*, Paris, 1981.
 J. Paul, *Histoire intellectuelle de l'Occident médiéval*, Paris, 1998.
 M. Sot, J.-P. Boudet, A. Guerreau-Jalabert, *Histoire culturelle de la France. Le Moyen Âge*, Paris, 1997.

LES GRANDS EMPIRES DE L'ÉGYPTE, LA MÉSOPOTAMIE ET L'ANATOLIE AU TEMPS DES PYRAMIDES ET DES ZIGGURATS (III^E-II^E MILLÉNAIRE AV. J.-C.)

Enseignante : S. ROUGIER-BLANC

Ce cours d'introduction propose une initiation à l'histoire de l'Antiquité en évoquant la mise en place des premiers grands empires en Orient et en Anatolie (III^e-II^e millénaire av. J.-C.). Les séances permettront, à travers l'analyse d'un grand personnage, d'un évènement, d'un lieu marquant d'aborder les grands enjeux historiques et géopolitiques des deux millénaires. La période de l'Âge du Bronze voit se développer les grandes villes, les édifices monumentaux (palais, ziggurat...), les empires d'Akkad, de Babylone, d'Égypte et des Hittites ainsi que les conflits territoriaux autour de la maîtrise de l'eau et des matières premières. L'attention se portera tout particulièrement sur les expressions du pouvoir et leurs manifestations dans ces aires culturelles différentes.

Bibliographie

Agut Damien, Merera Garcia Juan Carlos, *L'Égypte des Pharaons, de Narmer à Dioclétien*, Belin, Paris, 2016.

Joannès Francis, Lafont Bertrand, Tenu Alice et alii, *La Mésopotamie de Gilgamesh à Artaban (3200-120 av. J.-C.)*, Belin, Paris, 2017.

Klock-Fontanille Isabelle, *Les Hittites*, Que sais-je ?, Paris, 2008.

HISTOIRE DE L'ÉCRIT ET DE SES SUPPORTS, DE SUMER À NOS JOURS

Enseignant(s) : Viera REBOLLEDO-DHUIIN

Ce cours interroge l'écrit, depuis les premiers glyphes jusqu'à internet. Comme le souligne l'anthropologue Jack Goody, « l'écriture façonne notre pensée » et son étude se situe à mi-chemin entre l'histoire des techniques et celle de la culture, tout en croisant l'histoire du livre et celle des sciences. Dans une dimension globale et comparative, on s'interrogera sur la formalisation de la pensée, permettant de passer de l'oral à l'écrit, mais également sur les systèmes de notations de l'écrit, qu'il s'agisse de la sténographie ou de systèmes d'écritures spécifiques (musique, mathématiques, etc.). Nous analyserons en outre, sur la longue durée, l'évolution des supports de l'écrit pour comprendre les enjeux des révolutions techniques, permettant de passer du papyrus au papier, en passant par le parchemin, ou du caractère mobile au numérique, en passant par l'offset ou LATEX. Enfin, il s'agit d'interroger les enjeux des supports de l'écrit et de leur diffusion, depuis la Réforme jusqu'aux messages anti-féminicides actuels.

Références

Barbier Frédéric et Bertho-Lavenir Catherine, *Histoire des médias : de Diderot à Internet*, 3e éd. rev. et complétée., Paris, A. Colin, coll. « Collection U », 2009, 3^e éd., 396 p.

Guichard Éric (dir.), *Écritures. Sur les traces de Jack Goody*, Villeurbanne, Presses de l'ENSIB, coll. « Papiers », 2017, 238 p.

Martin Henri-Jean, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, 3e éd. (1^{re} éd. 1988)., Paris, A. Michel, coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité », n° 19, 1996, 536 p.

Sordet Yann, *Histoire du livre et de l'édition. Production et circulation, formes et mutations*, Paris, Albin Michel, 2021, 798 p.

Les collections de L'Histoire, 2005, n°29 : « L'Écriture depuis 5000 ans »,

<https://www.lhistoire.fr/parution/collections-29>.

HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE LATINE DE LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE AUX INDÉPENDANCES (XV^e-XIX^e siècles)

Enseignante : Viera REBOLLEDO-DHUIIN

« Indes », « Amériques », « Amérique du Sud », « Amérique latine », les termes sont multiples et fluctuent selon les périodes, les acteurs et l'espace considéré. Nous entendons ici traiter des Amériques hispanophones et lusophones, principalement continentales mais pas seulement (car nous comprenons les îles, dont Cuba entre autres), en rappelant d'abord la chronologie depuis la découverte du Nouveau Monde au xve siècle et la colonisation européenne jusqu'aux indépendances du xixe siècle. Ce cours, qui intégrera des dimensions ethnographiques et sociologiques, vise à examiner les enjeux et les impacts de la conquête et de la colonisation européenne, à différentes échelles (locale, régionale, mondiale). Nous nous intéresserons aux sociétés indigènes ainsi qu'aux transformations politiques, économiques et sociales induites par l'arrivée des Européens. Le cours mettra en lumière les interactions complexes entre les colonisateurs et les colonisés, mais aussi les impacts durables de cette période sur la région, compte tenu des révoltes et révolutions qui embrase le continent.

Bibliographie :

Bertrand Michel, *L'Amérique ibérique. Des découvertes aux indépendances (1492-1808)*, Malakoff, Armand Colin, 2019, 271 p.

Calvo Thomas, *L'Amérique ibérique de 1570 à 1910*, Paris, Nathan, 1994, 359 p.

Dabène Olivier, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, 9e éd., Malakoff, Armand Colin, coll. « Collection U », 2020, 272 p.

Del Pozo José, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes. De l'indépendance à nos jours*, 2e éd., Québec, Septentrion, 2008, 446 p.

Thibaud Clément et Palieraki Eugénia, *L'Amérique latine embrasée. Deux siècles de révolutions et de contre-révolutions*, Paris, Armand Colin, coll. « Mnémosya », 2023, 384 p.

UE02 – BLOC 2 – LANGUES ROMANES

ROMANCE ET CULTURES MÉDIATIQUES

Enseignant(s) : Yessika GONZÁLEZ

Ce cours explore les représentations de l'amour romantique à travers les cultures médiatiques en étudiant les soap operas, telenovelas, feuilletons, k-dramas et séries. Avec une approche interdisciplinaire (sociologie, études culturelles et de genre), nous analyserons comment ces productions culturelles influencent et façonnent les perceptions sociales de l'amour et des relations de couple. Le cours permettra aux étudiants de découvrir ces productions souvent sous-estimées ainsi que leurs aspects narratifs, esthétiques et les contextes sociopolitiques qui les entourent.

LES MOUVEMENTS SOCIAUX AUTOCHTONES EN AMÉRIQUE LATINE : LE CAS DE LA COLOMBIE

Enseignant(s) : Laura LEMA SILVA

Ce cours se penchera sur la genèse des revendications autochtones en Colombie. Nous partirons de la lutte de Manuel Quintín Lame au début du XXe siècle pour étudier ensuite l'institutionnalisation des mouvements autochtones dans les années 1970-1980. Nous traiterons enfin des enjeux de la mise en place des politiques multiculturelles dans les années 2000 à la suite des évolutions constitutionnelles des années 1990.

...

UE02 – BLOC 2 - LETTRES

VOYAGE ET ÉPOPÉE DANS L'ANTIQUITÉ : LA FIGURE HÉROÏQUE DU VOYAGEUR, D'ULYSSE À ÉNÉE

Enseignante : Anne RAFFARIN

Ce cours porte sur les voyages dans l'Antiquité et plus précisément sur la notion de héros voyageur au cœur de l'épopée. Dans le cadre de votre formation en Licence LLSH, et en lien avec les cours de Lettres, d'Histoire, de Philosophie, mais pas seulement, il vous permettra d'acquérir une culture sur les fondements de la civilisation européenne, les mythes grecs et les légendes romaines et de vous familiariser avec une littérature qui rencontre des échos jusque dans notre monde contemporain.

Les deux textes étudiés sont l'*Odyssée* d'Homère et l'*Eneïde* de Virgile.

Tout au long du semestre, nous nous appuyerons sur plusieurs types d'activités pédagogiques, textes et images, pour atteindre les objectifs pédagogiques visés.

L'ÉCRITURE : SUPPORTS, PRATIQUES, SYSTÈMES

Enseignante : Rossana DE ANGELIS

L'écriture est un objet d'étude complexe. Il s'agit à la fois d'une institution structurant nos sociétés ; d'un système de signes dont la nature varie selon les cultures (phonographique, idéographique, pictographique...); d'une pratique d'inscription des signes impliquant une technique, un support et un format. Ces trois acceptions du terme « écriture » participent de ce que nous pouvons appeler une « culture graphique ». Tout au long du cours, nous allons explorer ces différents aspects de l'écriture, de l'Antiquité à nos jours.

JEUNESSES PÉRIPHÉRIQUES : RÉCITS D'ENFANCE DANS LES MARGES DE PARIS

Enseignant : Dionys ANDRIAMAHAKAJY

Banlieue et jeunesse semblent aller de pair dans les imaginaires. Qu'en révèle la littérature écrite par les femmes qui y ont grandi ? Ce cours a pour objectif d'étudier le récit de formation contemporain sous l'angle de la marge spatiale (la banlieue parisienne et les Olympiades) et sociale, puisque les narratrices sont des jeunes filles issues de milieux défavorisés. La marge, c'est aussi le décalage qui s'installe entre elles et leurs proches, notamment leurs parents : dans ce cours, il nous faudra considérer la spécificité des récits familiaux contemporains écrits par des femmes non-blanches, qui renouvellent ainsi un genre déjà éprouvé dans la littérature française. Aussi, l'intersection de ces marges nous invite à aborder les enjeux politiques de ces textes, derrière la fraîcheur apparente de l'humour et de l'impertinence des narratrices. Quelques exemples cinématographiques compléteront cette étude et nous amèneront à questionner de manière critique les représentations que l'on se fait de ces jeunes femmes périphériques.

Les œuvres suivantes seront étudiées :

- Faïza Guène, *Kiffe kiffe demain*, Fayard, 2010 [2005].
- Habiba Mahany et Mabrouck Rachedi, *La Petite*, J.-C. Lattès, 2010.
- Grace Ly, *Jeune fille modèle*, Fayard, 2018.

UE02 – BLOC 2 – PHILOSOPHIE

QU'EST-CE QUE LA DÉMOCRATIE ?

Enseignant : Justin BOUTELOUP

Qu'est-ce que la démocratie ?

Il est désormais commun d'invoquer une « crise de la démocratie » pour signaler certains défauts de nos régimes politiques, tels que l'insuffisance de la représentation ou les dérives autoritaires. Du même coup, la démocratie est brandie de toute part comme un principe incontestable. Derrière l'évidence contemporaine du consensus pour la démocratie se cache cependant une grande diversité de conceptions et des difficultés théoriques majeures. En procédant chronologiquement, pour suivre l'évolution historique de la signification de la démocratie, ce cours propose d'introduire aux enjeux conceptuels que pose la notion de « pouvoir du peuple ». Qu'est-ce que le peuple ? Selon quelle modalité peut-il exercer un pouvoir ? En vertu de quoi, à quelle fin et selon quelles conditions ? Après un panorama des réponses classiques offertes à ces quelques questions, on abordera les manières contemporaines de penser la démocratie.

Bibliographie indicative

Platon, *La République*

Aristote, *Les Politiques*

Rousseau, *Du contrat social*

Mill, *Considérations sur le gouvernement représentatif*

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*

Habermas, *Droit et Démocratie*

CHANTER, UNE PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : Roberto POMA

Dans la vie humaine, la voix chantée constitue une force douée d'un grand dynamisme créateur. Son pouvoir émotionnel est sans doute à l'origine de sa capacité à produire des mythes et explique ses multiples usages religieux et politiques. Comment peut-on rendre compte de l'attrait irrésistible de la voix chantée dans la vie quotidienne et dans l'activité musicale ? Peut-on penser le langage sans la voix ni le chant ? Ces questions occupent une place dans l'histoire de la philosophie de sorte que les philosophies de la voix et du chant sont le plus souvent décelables dans des réflexions sur la parole, la justice, le sacré, la liberté, le jeu et la danse.

Le cours propose d'étudier les conditions et les modalités qui font de la voix et du chant un enjeu musical et politique, psychologique et philosophique.

Bibliographie

Platon, *La République*, GF-Flammarion, 2002.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, GF-Flammarion, 2004

R. Descartes (1618), *Abrégé de musique*, PUF, 201

J.-J. Rousseau, *Dictionnaire de Musique*, Paris, Duchesne, 1768.

G. W. F. Hegel (1835), *Esthétique*, Livre de Poche, 1997.

A. Schopenhauer (1819), *Le monde comme volonté et comme représentation*, PUF, 200

F. Nietzsche (1872), *La naissance de la tragédie*, Folio, 198

H. Bergson (1900), *Le rire*, PUF, 201

BLOC 3

OUTILS
LINGUISTIQUES
ET MÉTHODOLOGIQUES

SEMESTRE 1

UE03 – LETTRES

1H30



1.0.03 - LANGUE VIVANTE

PROGRAMME

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD). Ils doivent passer des tests en début d'année pour intégrer des tests de niveaux (toutes les informations seront données lors des réunions de rentrée).

NB: Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais.

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Violaine FRANCOIS, Frédérique SITRI

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.0.04 Expression française		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Cet ECU est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECU. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY
campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année

campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures



1.2.05 - LANGUE ANCIENNE

PROGRAMME

Enseignants : Nicolas BRISBOIS, Caroline BENOIT, Thibault MIGUET

Les étudiants de Lettres Modernes ont le choix entre langue et civilisation latines et langue et civilisation grecques.

Langue et civilisation latines 1 (enseignants : Nicolas BRISBOIS, Caroline BENOIT)

Ce premier semestre est conçu comme un tronc commun qui conduira ensuite au second semestre à la possibilité de poursuivre l'étude de la langue et de la littérature latine ou la civilisation sur textes traduits.

Il s'agira dans un premier temps de bien poser les structures de la langue latine, d'en comprendre le fonctionnement en précisant toutes les notions grammaticales indispensables pour en aborder l'apprentissage dans de bonnes conditions. De nombreux parallélismes entre langue latine et langue française permettront de comprendre quels liens les unissent. La présentation de la civilisation romaine sous tous ses aspects complètera cette approche.

Manuel utilisé : *Apprendre le latin. Manuel de grammaire et de littérature*. Grands débutants, Ellipses.

Langue et civilisation grecques niveau 1 (enseignant : Thibault MIGUET)

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.2.05 Langue et civilisation latines		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.2.06 - MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Noémie MERVEILLE, Anna DENIS

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres), 1.2.06 Méthodologie générale du travail universitaire		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE03 – GÉOGRAPHIE

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie), 1.0.04 Expression française		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Exercices écrits et oraux

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Cet ECU est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECU. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année

campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.19 - LV1

1H30



PROGRAMME

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

1H30

**PROGRAMME**

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.4.05 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)



PROGRAMME

Enseignants : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie), 1.4.05 Méthodologie du travail universitaire (MTU)		
1 ^{er} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluations écrites, deux notes minimum.

UE03 – HISTOIRE

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



PROGRAMME

Enseignants : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Cet ECU est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECU. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY,
campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année

campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Histoire), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.19 - LV1

1H30

**PROGRAMME**

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

1.0.21 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

1H30

**PROGRAMME**

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais (non débutant), Latin et Grec.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu. Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.8.03 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

1H30

**PROGRAMME**

Enseignants : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Histoire), 1.8.03 Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100 %
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE03 – LLCER ALLEMAND INTERCULTURALITÉ ET RELATIONS INTERNATIONALES

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



PROGRAMME

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances

UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.0.04 Expression française

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Cet ECU est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY,
campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr
Secrétariat de licence 1^{re} année
campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

1H30



PROGRAMME

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.5.05 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)



PROGRAMME

Enseignant(s) : Marie-Alexandra SCHNEIDER

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.5.05 Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.5.12 - LV1 ALLEMAND POUR SPÉCIALISTE

1H30

**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Franziska SEITZ

Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Allemand), 1.5.12 LV1 Allemand pour spécialiste		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100% (semaine 13)
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE03 – LLCER ANGLAIS

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30

**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Imen MIZOURI, Anne-Julie DEBARE, Pauline AMY DE LA BRETEQUE

Objectifs du cours : remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression française visant à préparer les étudiant-e-s à la version anglaise (traduction de l'anglais au français).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.0.04 Expression française		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%



1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES COLLABORATIFS



PROGRAMME

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Cet ECU est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECU. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1^{re} année

campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 ^{er} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.21 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE



PROGRAMME

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.

- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)

- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.7.04 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.7.04 Méthodologie du travail universitaire (MTU)		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.7.11 - LV1 ANGLAIS POUR SPÉCIALISTE

1H30



PROGRAMME

Ceci est un cours de langue anglaise réservé aux étudiants qui préparent une licence d'anglais.

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignants mais les attentes, prérequis et les objectifs de cours sont les mêmes pour tous les groupes.

Cet enseignement vise à développer les compétences langagières des étudiants de licence d'anglais à travers, entre autres, une étude de faits culturels britanniques et américains. Les supports peuvent être variés et incluent souvent des médias divers : podcasts, vidéo, textes littéraires, articles de presse, documents iconographiques etc.

Les étudiants s'entraîneront, en demi-groupe, à l'approfondissement des 4 compétences langagières : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais), 1.7.11 LV1 Anglais pour spécialiste		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE03 – LLCER ESPAGNOL

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



PROGRAMME

Enseignante : Caroline ZEKRI-POSTACCHINI

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.0.04 Expression Française		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY,
campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr
Secrétariat de licence 1^{re} année
campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE



PROGRAMME

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.6.04 - LV1 VERSION

1H30

**PROGRAMME**

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.6.04 LV1 Version		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.6.05 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

1H30

**PROGRAMME**

Enseignants : se reporter à l'emploi du temps de votre département d'inscription.

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire. Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus

précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol), 1.6.05 Méthodologie du travail universitaire (MTU)		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE03 – PHILOSOPHIE

1.0.04 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Nathalie HENON

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie), 1.0.04 Expression française		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.05 - INFORMATIQUE : OUTILS BUREAUTIQUES COLLABORATIFS

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Matthias TRIBOY, Hélène D'HERVE, Yann AMRI, Jean-Raymond GUFFROY, Nathalie FROMENT, Anthony AUBERT.

Cet ECU est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en première année. Les cours d'informatique (TICE) commencent dès la première semaine du semestre à raison d'un TD par semaine, soit un total de 13 TD pour le semestre 1.

L'enseignement vise la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 365 ou LibreOffice. Une part importante de l'enseignement se fait à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants doivent se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cet ECU. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY,
campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr
Secrétariat de licence 1^{re} année
campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie), 1.0.05 Informatique : outils bureautiques et collaboratifs		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, trois travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Épreuve pratique, durée 2 heures

1.0.19 - LV1

1H30



PROGRAMME

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

1.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE



PROGRAMME

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum), Portugais, Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.
- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)
- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Il s'agit d'un cours d'introduction à la langue grecque à destination des grands débutants n'ayant jamais fait de grec auparavant ou désirant reprendre les bases. Aucune connaissance préalable n'est requise. Le cours se donne pour objectif d'enseigner les bases de la grammaire et de la conjugaison grecque afin d'arriver rapidement, au bout de quelques séances, à traduire des phrases simples issues d'auteurs célèbres de la littérature grecque. Il s'agit donc avant tout d'un cours de langue grecque, même si des liens avec le français et des aspects de la civilisation grecque seront abordés. Un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S1 est un préalable obligatoire afin de suivre le cours de grec du S2, qui est dans la stricte continuité de celui du S1

Bibliographie

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.3.04 - MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

1H30

**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Théodore PLASSART

Ce cours aura pour objectif de familiariser les étudiants avec la méthodologie du travail universitaire au sens large (lectures, prise de note, etc.) mais également de se confronter et de mieux appréhender les deux exercices traditionnels en philosophie : le commentaire de texte et la dissertation.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE03 Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie), 1.3.04 Méthodologie du travail universitaire		
1 ^e session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%



SEMESTRE 2

BLOC 1

ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

(Correspond au choix de la mention,
ou discipline, dans laquelle vous êtes inscrit)

SEMESTRE 2

UE04 – GÉOGRAPHIE*

1.4.06 - POPULATIONS DU MONDE

PROGRAMME

Enseignant(s) : Emmanuelle FAURE, Dimitri WAWRZYNIAK

1H + 1H30



Ce cours vise un triple objectif. Il s'agira tout d'abord pour les étudiant.es de comprendre et manipuler les données démographiques en géographie ; puis d'appréhender les répartitions spatiales des populations et les formes du peuplement (foyers de peuplement, espaces urbains/ruraux, risques) ; enfin seront analysés les enjeux des populations dans le système-monde, les processus interdépendances et les flux migratoires.

Il s'agit finalement d'étudier les caractéristiques et les évolutions de la population mondiale, en s'appuyant sur de nombreux exemples précis, et ce à partir de documents variés (cartes, graphiques, textes, illustrations graphiques, films...), en montrant comment cette approche géographique est une clé de lecture essentielle du monde contemporain et de ses principaux enjeux.

Bibliographie

- J.-L. Mathieu, *La population mondiale, Paris, A. Colin, coll. Synthèse, 3^e éd.*, 2005. (Ouvrage court et facile, pour une première approche)
- O. David, *La population mondiale, Répartition, dynamique et mobilité, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 2012.* (Ouvrage de base, en complément du cours)
- M. Guillon, N. Szotkman, *Géographie mondiale de la population, Ellipses, Collection Universités, Paris, 2008, 349 p.*
- G.-F. Dumont, *Les populations du monde, Paris, A. Colin, 2^e éd.*, 2004. (Approche par grands ensembles géographiques)
- H. Le Bras, *Vie et mort de la population mondiale, Éditions Le Pommier, 2012, 182 p.*

Modalités de contrôle des connaissances

UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *, 1.4.06 Populations du monde

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 3 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluations écrites, trois notes minimum. Régime dérogatoire : un écrit.

Deuxième session : un écrit.

1.4.07 - GÉOGRAPHIE DES MILIEUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

1H30 + 1H



PROGRAMME

Enseignant(s) : Nathalie THOMMERET, Audrey FARAL

L'objectif de cet enseignement est de fournir une première approche des grandes composantes du milieu naturel que sont les reliefs et les climats. Le cours analysera ainsi la répartition à

l'échelle planétaire des grandes unités de reliefs, ainsi que les modalités de leur formation et leur dynamique actuelle. Il abordera ensuite le fonctionnement de l'atmosphère et la trame des principaux climats du globe qui en découle. Le TD complètera cette présentation par une étude à plus grande échelle menée à partir de documents variés (photographies, cartes, statistiques, etc.).

Bibliographie

- J.P. Amat, L. Dorize, C. Le Coeur, *Éléments de géographie physique*, Paris, Bréal, 2002.
 E. de Bélizal, V. Fourault-Cauët, M.-A. Germaine, E. Temple-Boyer, *Géographie de l'environnement*, Malakoff, A. Colin, coll. Portail, 2017, 276 p.
 G. Beltrando, *Les climats. Processus, variabilité et risques*, A. Colin, coll. U. Géographie, 2004.
 J. Demangeot, *Les milieux naturels du globe*, Paris, A. Colin, 2004.
 M. Derruau, *Les formes du relief terrestre, notions de géomorphologie*, Paris, A. Colin, 2002.
 A. Godard, M. Tabeaud., *Les climats, mécanismes et répartition*, Paris, A. Colin, 1998.
 J.-R. Vanney, *Introduction à la géographie de l'Océan*, Oceanis, Institut océanographique, coll. Oceanis, 1994.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *, 1.4.07 Géographie des milieux et de l'environnement		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 3 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu, 3 épreuves écrites. Régime dérogatoire : un écrit.
 Deuxième session : un écrit.

3H



1.4.08 - CARTOGRAPHIE

PROGRAMME

Enseignant(s) : Léa PROST-LANÇON, Juliette MOREL

La production et la diffusion des cartes ont connu de grands bouleversements en lien avec l'utilisation généralisée de l'informatique et le développement de plateformes internet. Au-delà, la conception et la réalisation de cartes supposent la connaissance et la maîtrise de notions de base présentées dans cet enseignement. Il s'agit des principales rubriques d'habillage d'un document graphique et cartographique (identification, hiérarchisation et mise en page de ces rubriques) ; des variables visuelles (identification, principales propriétés et combinaisons possibles) et, enfin, des principales règles de sémiologie graphique. Après la présentation de chacun des grands groupes de notions, ceux-ci seront appliqués dans le cadre de travaux reposant sur des exemples pris dans différents champs de la géographie.

Bibliographie

- Michèle Béguin et Denise Pumain, *La représentation des données en géographie. Statistique et Cartographie*, Paris Armand Colin, collection Cursus, 4^e édition, 2017.
 Jacques Bertin, *Sémiologie graphique. Les diagrammes, les réseaux, les cartes*, Paris, éditions EHESS, 2017.
 Mark Monmonier, *Comment faire mentir les cartes*, Paris, Autrement, 2019 (1^{re} éd. 1991).
 Nicolas Lambert et Christine Zanin, *Mad Maps. L'atlas qui va changer votre vision du Monde*, Paris, Armand Colin, 2019.
 Christine Zanin et Nicolas Lambert, *Manuel de cartographie : Principes, méthodes, applications*, Paris, Armand Colin, collection Cursus, 2016.

Christine Zanin et Marie-Laure Trémelo, *Savoir faire une carte - Aide à la conception et à la réalisation d'une carte thématique univariée*, Paris, Belin, collection Sup Géographie, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *, 1.4.08 Cartographie		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluation : deux écrits minimum. Régime dérogatoire : un écrit.

Deuxième session : un écrit.

UE04 – LETTRES *



1.2.07 - INTRODUCTION (GENRES LITTÉRAIRES ET COURANTS ESTHÉTIQUES) À LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

PROGRAMME

Enseignant(s) : Clément DUYCK, Stéphanie GENAND

LITTÉRATURE DU XVII^e SIÈCLE - CLÉMENT DUYCK

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme XVII^e siècle : Panorama et grands genres littéraires du XVII^e siècle.

Ce cours magistral propose une introduction à l'histoire de la littérature française du XVII^e siècle. Il insiste en particulier sur les principaux courants esthétiques, les grands genres et les enjeux idéologiques et sociaux posés de la littérature de cette période.

Indications bibliographiques :

- *Anthologie des textes du XVII^e siècle*, pdf à télécharger sur la page Eprel du cours (partie « Documents et liens »).
- Reguig Delphine, *Histoire littéraire du XVII^e siècle*, Malakoff, Armand Colin, « Coursus », 2017.

LITTÉRATURE DU XVIII^e SIÈCLE - STÉPHANIE GENAND

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme XVIII^e siècle : Panorama et grands genres littéraires du XVIII^e siècle.

Ce cours magistral propose une introduction à la littérature des Lumières : en termes esthétiques (quels sont les grands modèles privilégiés ?), sociologiques (qui écrit ? Quelle place fait-on aux femmes autrices ?), éditorial (que signifie publier un livre au 18^e siècle ? Comment éviter la censure ?) et politiques (quels sont les enjeux idéologiques et moraux de la littérature ?). A travers l'étude des conditions matérielles et sociales de l'écriture, on verra se dessiner un autre visage du 18^e siècle.

Indications bibliographiques :

- Un power point contenant des liens vers des extraits ou des références critiques sera mis à disposition des étudiant.e.s, après chaque séance, sur la page Eprel du cours (partie « Documents »)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *, 1.2.07 Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17 ^e et 18 ^e siècles		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 1 écrit par siècle en semaine 13 (chacun 50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit par siècle en semaine 13 (chacun 50%)

2e session : 1 oral (tirage au sort entre XVII^e et XVIII^e siècle)

1.2.08 - ÉTUDE DES TEXTES DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES



PROGRAMME

Enseignant(s) : Eva AVIAN, Céline DUVERNE

ÉTUDE DES TEXTES DU XVII^e SIÈCLE - EVA AVIAN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Poésie du XVII^e siècle: les Fables de Jean de La Fontaine

En 1668, La Fontaine publie le premier recueil de ses Fables choisies, mises en vers, qu'il dédie à un jeune enfant : le Dauphin, fils du roi Louis XIV. Deux autres recueils suivront, dont le succès auprès des lectrices et lecteurs ne sera jamais démenti. À quoi cela peut-il tenir, et que peuvent encore avoir à nous dire les Fables aujourd'hui, plus de trois siècles après leur parution ? La Fontaine les pensait propres à contribuer à l'éducation – au pouvoir – d'un futur roi. Mais en publiant, pour la toute première fois, un ouvrage d'apologues passés en poésie de langue française, il les destinait également aux adultes, et au lectorat des siècles à venir, pour qu'ils y trouvent sagesse, émerveillement, humour et réflexion. L'étude des Fables permet ainsi de jeter un regard neuf sur l'articulation entre poésie et morale, ainsi que sur les liens entretenus par une œuvre avec son temps, mais aussi avec d'autres temps.

Programme

Les étudiants devront s'être procuré l'édition au programme et avoir lu les livres I à VI des Fables pour le premier cours.

- LA FONTAINE, Jean, *Fables*, édition Jean-Charles Darmon et Sabine Gruffat, Paris, Librairie générale française, « Le livre de poche classiques », 2002.

ÉTUDE DES TEXTES DU XVIII^e SIÈCLE - CÉLINE DUVERNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Écrire loin du tumulte : Les Rêveries du promeneur solitaire de Rousseau

Si Les Rêveries du promeneur solitaire font suite aux Confessions de Rousseau, elles déplacent l'écriture de soi de l'éloquence d'auto-justification vers le lyrisme d'introspection. Le cours abordera cette œuvre crépusculaire au prisme du paysage-état d'âme, mêlant l'analyse formelle de la prose poétisée à une approche écopoétique. À l'aube de la Révolution, ce « journal informe [des] rêveries » associe la petite et la grande histoire en accordant toute sa place à la notion d'individu, que Rousseau contribue à inventer.

Programme

Les étudiants devront avoir lu l'œuvre, dès le premier cours, dans l'édition suivante:
Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, éd. Érik Leborgne, GF Flammarion, 2011.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *, 1.2.08 Etude des textes des 17 ^e et 18 ^e siècles		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit (2 évaluations pour le XVII ^e siècle; 2 évaluations pour le XVIII ^e siècle)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100% écrit (1 évaluation par siècle)
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 4 épreuves avec 1 DST, en cours de semestre, pour chaque siècle ; 1 DST en sem. 13 en littérature du XVII^e siècle et 1 DST en semaine 13 en littérature du XVIII^e siècle.

Régime dérogatoire : 1 DST par siècle en semaine 13.

2e session : 1 oral (en XVII^e ou XVIII^e siècle par tirage au sort)

1.2.09 - INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Rossana DE ANGELIS

Cours d'introduction à la linguistique : notions de sémiologie et de linguistique générale, principaux concepts de L. F. de Saussure, fondateur de la linguistique moderne ; introduction à la phonologie et à la phonétique du français ; introduction à la morphologie ; introduction à la syntaxe de la phrase française.

La maîtrise des notions de grammaire vues ou revues au 1^{er} semestre dans le cadre des groupes d'expression française du département de lettres (classes et sous-classes de mots, fonctions syntaxiques) est indispensable pour bien suivre ce cours, notamment pour la partie 'Syntaxe de la phrase'.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *, 1.2.09 Introduction à la linguistique générale		
1 ^e session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%



1.2.10 - ATELIER D'ÉCRITURE

PROGRAMME

Enseignant(s) : Violaine FRANCOIS, Elisabeth LE CORRE

Ce cours ambitionne de familiariser les étudiants avec l'écriture littéraire à partir de différents types d'exercices de création tels que le pastiche, la suite d'œuvre, la production dérivée (aussi dite spin-off), l'écriture collaborative, etc. Le travail sera en partie orienté afin de préparer et permettre la participation des étudiants au Festival Écrivaines à l'Université qui propose notamment un concours d'écriture.

Parallèlement, une réflexion sur l'écriture et la réécriture sera menée en s'appuyant sur les productions d'écrivains connus et moins connus, en mêlant les genres littéraires, du roman à la poésie en passant par la chanson. Programme : Ce cours ambitionne de familiariser les étudiants avec l'écriture littéraire à partir de différents types d'exercices de création tels que le pastiche, la suite d'œuvre, la production dérivée (aussi dite spin-off), l'écriture collaborative, etc. Le travail sera en partie orienté afin de préparer et permettre la participation des étudiants au Festival Écrivaines à l'Université qui propose notamment un concours d'écriture.

Parallèlement, une réflexion sur l'écriture et la réécriture sera menée en s'appuyant sur les productions d'écrivains connus et moins connus, en mêlant les genres littéraires, du roman à la poésie en passant par la chanson.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *, 1.2.10 Atelier d'écriture		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu 100% (2 épreuves écrites minimum)

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit en sem. 13



UE04 – LLCER ALLEMAND INTERCULTURALITÉ ET RELATIONS INTERNATIONALES*

1.5.06 – INITIATION À LA TRADUCTION 2

1H30



Enseignants : Thérèse ROBIN, Denis BOUSCH

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.06 Initiation à la traduction 2		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.5.07 – PRATIQUE DE LA LANGUE ET RENFORCEMENT GRAMMATICAL 2

1H30



Enseignantes : Thérèse ROBIN, autre enseignante

Le cours de ce second semestre est la continuation de celui du premier semestre. Il poursuivra les mêmes objectifs, en complétant les points non encore étudiés. Les documents d'autres cours pourront aussi servir de base de travail.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.07 Pratique de la langue et renforcement grammatical 2		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.5.08 – EXPRESSION ORALE ET PHONÉTIQUE

1H30



Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.2.08 Expression orale et phonétique		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.5.09 – INSTITUTIONS POLITIQUES ET DROIT CONSTITUTIONNEL

1H30



PROGRAMME

Enseignant : Laure GALLOUËT

Ce cours propose une présentation des principales institutions politiques et une introduction aux grandes notions du droit constitutionnel, avec un accent particulier mis sur le domaine allemand.

Des indications bibliographiques seront données au début du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.09 Étude et commentaire de documents civilisation		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	50% écrit et 50% oral
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

1.5.10 – RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

1H30



PROGRAMME

Enseignant : Laure GALLOUËT

Ce cours aborde l'évolution des relations franco-allemandes au XX^e siècle et la manière dont les deux pays sont passés d'ennemis héréditaires à partenaires privilégiés au sein de l'Union européenne. Ce cours reviendra notamment sur les initiatives franco-allemandes ainsi que les « couples franco-allemands » qui ont marqué l'histoire des relations entre les deux États.

Des indications bibliographiques seront données au début du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.10 Relations franco-allemandes		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	50% écrit et 50% oral
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

1.5.11 – SOCIOLOGIE POLITIQUE

1H30



PROGRAMME

Cet enseignement propose une introduction aux grandes théories sociologiques du XIX^e siècle à nos jours, avec un accent particulier mis sur le domaine allemand dans un contexte international.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.11 Sociologie politique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

1.5.12 – HISTOIRE CULTURELLE 2

1H30



PROGRAMME

Enseignant : Denis BOUSCH

Ce cours propose une évocation chronologique de l'histoire allemande depuis 1945 à travers le cinéma et la télévision. Un choix représentatif d'œuvres (films, séries, émissions diverses) illustrera les principales étapes de ce parcours historique.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2, 1.5.12 Histoire culturelle 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE04 – LLCER ANGLAIS*

1.7.05 - GRAMMAIRE/THÈME

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Loulou KOSMALA, Solenn ALIJI, Chantal Mlada KIMTO

N.B. L'étudiant ne pourra pas poursuivre en L2 s'il n'a pas validé l'ECUE de Grammaire / Thème. Voir les « Règles de progression des études » en fin de livret.

Seront abordés les problèmes posés par les formes modales (CAN, MUST, be allowed to, etc.) en français et en anglais. Ce semestre sera également consacré à l'étude du groupe nominal, en particulier aux fonctionnements des noms et à leur détermination. Ces problèmes seront, comme au premier semestre, envisagés par le biais de la traduction du français vers l'anglais.

Bibliographie

- P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 1999.
- C. Rivière, *Simple English, Grammaire*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière, *Exercices commentés de grammaire anglaise, T1 et T2*, Ophrys, 2000.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.05 Grammaire/thème		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Contrôle continu 100 %. Contrôles au cours du semestre : 50%. Dernier DST (1h30 en semaine 13) : 50%

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit d'1h30

NB : Pour les étudiants ayant choisi le Contrôle Continu, la présence aux cours est obligatoire.

1.7.06 - VERSION

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Sabine REUNGOAT, Guillaume MARCHE, Alix CAZALET-BOUDIGUES, Camille ADNOT

Cet enseignement a pour but de familiariser l'étudiant avec les différentes étapes de la traduction et de l'aider à acquérir les bons réflexes face au texte anglais. Le travail de version sur des extraits de textes littéraires sera l'occasion de travailler tant sur l'anglais (analyse rigoureuse de la phrase, repérage du temps des verbes, identification des procédés de traduction à mettre en œuvre) que sur le français (syntaxe, ponctuation, recherche des idiomatismes, ton et registre).

L'apprentissage du vocabulaire anglais fera l'objet d'évaluations régulières. Une bonne maîtrise de la grammaire française est indispensable et il est fortement conseillé de lire des romans français, afin d'enrichir son vocabulaire et d'acquérir l'aisance nécessaire dans la pratique de la langue écrite.

Bibliographie

Vocabulaire anglais :

Fontane, Fromonot, Leguy, *Le vocabulaire de l'anglais contemporain (Le Robert & Nathan)*

Techniques de traduction :

- Thomson, *From and Into English (Dunod)*

- Grellet, *The Word Against the Word : Initiation à la version anglaise (Hachette)*.

- Perrin, *L'Anglais : Comment traduire ? (Hachette, " Les Fondamentaux ")*

Dictionnaire unilingue, par exemple *l'Oxford English Dictionary* ou le *Collins Cobuild English Language Dictionary*

Dictionnaire bilingue : *Le Robert & Collins*

Dictionnaire français : *Le Petit Robert* (ou tout autre dictionnaire, édition récente)

Grammaire française/Conjugaison : au choix (par ex., le Bescherelle)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.06 Version		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Deux évaluations minimum au cours du semestre

NB : Pour les étudiants ayant choisi le régime général, la présence aux cours est obligatoire.

1.7.09 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAIN

PROGRAMME

Enseignant(s) : Lea SAWYERS, Anne-Julie DEBARE, Anaïs NEUMILLE

Dans ce cours, les étudiants apprennent les bases de l'analyse de texte en anglais et s'entraînent au repérage et à l'étude des stratégies d'écriture à l'œuvre dans les textes. Ils font l'acquisition du lexique et des méthodes nécessaires à l'analyse littéraire des œuvres au programme. Il s'agira d'étudier, par exemple, la structure des phrases et les effets de syntaxe, de rythme et de sons, les figures de style, les questions de points de vue et de voix narrative, les codes des genres littéraires et la façon dont l'œuvre étudiée s'y conforme ou les subvertit. Le cours préparera *in fine* les étudiants à l'exercice du commentaire composé.

Œuvres au programme

Au second semestre, les étudiants étudieront dans un premier temps des poèmes (fournis par l'enseignant.e). Dans la seconde moitié du semestre, la lecture et l'étude d'une pièce de théâtre sont imposées. Les étudiants devront effectuer une lecture complémentaire dont la bonne compréhension sera évaluée en fin de semestre. Vous devez avoir acheté ces ouvrages pour le début des cours.

- Friel, Brian. *Translations*. [1981]. Faber & Faber, 1995. ISBN-13 : 978-0571117420
- Fitzgerald, Francis Scott. *Tender is the Night*. [1934]. Harrap's, 2019. ISBN: 978-2818706695

ATTENTION : Il est impératif de se procurer les éditions demandées

Ouvrages conseillés

Amfreville, Marc et Fabre, Claire. *Histoire de la littérature américaine*. Presses Universitaires de France, 2014.

Angel-Perez, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Hachette supérieur, 2000.

Grellet, Françoise. *Anglais. A Literary Guide*. Nathan, 2017.

Grellet, Françoise. *A Handbook of Literary Terms*. Introduction au vocabulaire littéraire anglais. Hachette Supérieur, 1996.

Hughes, Terence et Claire Patin. *L'analyse textuelle en anglais. Narrative Theory, Textual Practice*. Armand Colin, 1998.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.09 Littérature anglo-américaine		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2 évaluations minimum au cours du semestre.

Régime dérogatoire : épreuve écrite 100%

2^e session : épreuve écrite : 100%

Lors de la 2^e session, les étudiants devant repasser les ECUE de Littérature en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures.



1.7.10 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

PROGRAMME

Enseignant(s) : Sonia BIROCHEAU, Manon BOULLEN, Clara SEBASTIANI.

Cet enseignement abordera la civilisation des États-Unis de manière thématique à travers de grandes questions historiques, politiques, sociales et culturelles (mythes fondateurs, immigration et peuplement, religion et société, développement économique et social, mouvements sociaux). Il s'agira de fournir aux étudiants des repères thématiques et chronologiques qui seront approfondis en 2e et 3e années.

Bibliographie :

- David Mauk & John Oakland, *American Civilization: An Introduction* (Routledge).
- Denis Lacorne (dir.), *Les Etats-Unis* (Fayard).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*, 1.7.10 Civilisation anglo-américaine		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Modalités de contrôle des connaissances

UE 4 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECU 4 Civilisation américaine

1^{re} session Régime général : 100% Contrôle continu ; au minimum 2 évaluations écrites (1 en cours de semestre, 1 en fin de semestre) + participation orale

Régime dérogatoire ; 1 épreuve écrite : 100%

2^e session : 1 épreuve écrite : 100%

Les étudiants ayant échoué en civilisation aux semestres 1 et 2 passeront un seul écrit (sujet de civilisation américaine ou britannique imposé le jour de l'épreuve).



UE04 – HISTOIRE*

1.8.04 - FONDAMENTAUX HISTOIRE 3



PROGRAMME

Enseignants : M. TRÉHUÉDIC, Mme MATHÉ et M. LAUBRY

Pouvoirs et sociétés dans l'Antiquité grecque et romaine

Le cours brosse un panorama du monde gréco-romain de la naissance des cités grecques (VIII s. av. J.-C.) jusqu'à l'avènement d'Auguste (fin du I^{er} s. av. J.). Il donne les grands repères chronologiques, géographiques et conceptuels nécessaires à l'étude de l'Antiquité et s'appuie sur l'étude des différentes catégories de sources de l'histoire grecque et de l'histoire romaine. Il traite plus particulièrement de l'organisation politique et sociale de ces deux civilisations méditerranéennes antiques.

Bibliographie :

Lefèvre, François, *Histoire du monde grec antique*, Paris, Le livre de Poche, 2007.

Badel, Christophe, *La République romaine*, Paris, PUF, 2016.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *, 1.8.04 Fondamentaux Histoire 3		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

1.8.05 - FONDAMENTAUX HISTOIRE 4



PROGRAMME

Enseignant(s) : M. CHARRIÉ-BENOIST et M. JUD

Programme : L'Occident du haut Moyen Âge (V^e-XI^e SIÈCLE) : politique, culture, société

Ce cours porte sur le haut Moyen Âge dans le monde occidental latin, en particulier sur l'histoire politique et sur les transformations des modes de gouvernement entre la chute de l'empire romain et le milieu du XI^e siècle. Dans la continuité avec le premier semestre (MTU), l'accent sera mis sur l'acquisition des méthodes de la dissertation et du commentaire de documents.

Bibliographie :

Balard, Michel, Genet, Jean-Philippe et Rouche, Michel, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2017 (6^e éd.)

Bührer-Thierry, Geneviève et Mériaux, Charles, *La France avant la France (481-888)*, Paris, Gallimard, 2019 (collection Histoire de France)

Le Jan, Régine, *Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)*, Paris, Hachette, 2012 (4^e éd.)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *, 1.8.05 Fondamentaux Histoire 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

1.8.06 - CULTURE GÉNÉRALE

1H30



PROGRAMME

COURS 1 : HISTOIRE DE L'ALIMENTATION DANS LES SOCIÉTÉS ANCIENNES

Enseignant : Mme ROUGIER-BLANC

Ce cours analyse les pratiques alimentaires dans l'Antiquité (Égypte, Mésopotamie, Grèce et Rome) et aborde les rapports entre les façons de se nourrir et les pratiques culturelles et sociales. Seront notamment étudiés le pain, les gâteaux, le rapport à l'alimentation carnée, les contextes de commensalité, le fromage. On cherchera aussi à illustrer le fameux adage selon lequel la façon de manger, tout comme ce que l'on mange, contribuent à définir une identité culturelle, sociale voire politique. Les séances permettront d'aborder une documentation variée, textes littéraires, traités de cuisine ou de pâtisserie, iconographie et analyse biochimique des vestiges archéologiques.

Bibliographie

NADEAU Robin, *Les manières de table dans le monde gréco-romain*, Tours/Rennes, 2010.
FRERE Dominique, *Fromages antiques. À la recherche des fromages disparus*, Rennes, 2024.
LAURIOUX Bruno et HORARD Marie-Pierre, *Pour une histoire de la viande*, Tours/Rennes, 2022.

COURS 2 : CARTOGRAPHIER LE MONDE (XVE - XIXE SIÈCLE)

Enseignant(s) : M. GABOREAU

Les cartes témoignent de la représentation du monde qu'avaient les sociétés européennes et de l'évolution de cette représentation dans la longue durée (XVe - XIXe siècle). Elles ont été essentielles aux différentes phases d'exploration maritime et terrestre des Européens à partir de la fin de la période médiévale. Enfin, la cartographie a été un des outils de l'expansion impériale européenne. Elle permettait d'inventorier les territoires colonisés, de planifier la poursuite de la conquête coloniale (XVIIIe - XIXe siècle) et de promouvoir le projet colonial auprès des sociétés européennes. Nous étudierons dans ce cours les différentes étapes de l'histoire de la cartographie européenne à l'épreuve de la mondialisation et de la colonisation, tout en interrogeant les contacts entre les savoirs européens et les savoirs des sociétés locales.

Bibliographie :

Gruzinski, Serge, *Les quatre parties du monde : histoire d'une mondialisation*, Paris, Points histoire, 2006 (2004).
Grataloup, Christian, *Géohistoire de la mondialisation : le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 2023 (2007).
Catherine Hofmann, Hélène Richard et Emmanuelle Vagnon (dir.), *L'âge d'or des cartes marines : quand l'Europe découvrait le monde*, Paris, BnF, 2014.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *, 1.8.06 Culture générale		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE04 – LLCER ESPAGNOL *

Descriptif :

L'UE et les ECUE du bloc Enseignements disciplinaires sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit.

1.6.06 - LITTÉRATURE HISPANIQUE (ESPAGNE ET AMÉRIQUE LATINE)

1H30 + 1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Béatrice RODRIGUEZ, Mario DULCEY

Introduction aux études littéraires et panorama de la littérature hispanophone. Poésie et prose, avec un regard particulier sur la littérature contemporaine, notamment le récit bref, la nouvelle ('*el cuento*').

Une brochure de textes théoriques et littéraires sera fournie à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.06 Littérature Hispanique (Espagne et Amérique latine)		
1 ^e session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 1 oral (TD) (50% de la note finale).

Dernier devoir (50% de la note finale) : 1 écrit (CM) ou 1 oral : tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés.

Exemple : civilisation à l'écrit et littérature à l'oral ou vice-versa. Durée de l'examen écrit : 3h00.

Régime dérogatoire : Tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés.

Exemple : civilisation à l'écrit et littérature à l'oral. Durée de l'examen écrit : 3h00 (100 % de la note finale).

2^e session : Mêmes modalités que pour le régime dérogatoire. Durée de l'examen écrit : 3h00.

1.6.07 - CIVILISATION HISPANIQUE (ESPAGNE ET AMÉRIQUE LATINE)

1H30 + 1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Julia PALACIOS, Mario DULCEY

Civilisation Hispanique - Espagne et Amérique latine

Dans la continuité du cours « Introduction aux cultures hispaniques » du semestre 1, ce module permettra d'approfondir différentes thématiques sociopolitiques, culturelles et artistiques, historiques des deux aires géographiques et culturelles mentionnées, afin de préparer les étudiants aux cours de civilisation de L2 et L3.

Un accent particulier sera mis sur la méthodologie du commentaire de documents variés et sur la capacité à dégager les grands enjeux de ces derniers.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.07 Civilisation Hispanique (Espagne et Amérique latine)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.6.08 - VERSION

1H



Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.08 Version		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h00.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité.

100 % de la note finale

2^e session : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 2h00.

1.6.09 - SYNTAXE

1H

**PROGRAMME****Enseignant(s) :**

Il s'agit de poursuivre l'étude de la langue espagnole. Nous aborderons : la distinction entre *Ser* et *Estar*, les structures emphatiques « C'est... que/qui », la traduction de « on », les temps du passé et les pronoms relatifs avec la traduction de « dont » ; ce dernier thème nous permettra de commencer l'étude des structures de la phrase complexe avec la concordance des temps.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.09 Syntaxe		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu. 2 ou 3 devoirs écrits (50% de la note finale) dont dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 2h00.

Régime dérogatoire : durée de l'examen 2h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale

2^e session : Une épreuve écrite. Durée de l'examen : 2h00

1.6.10 - ARTICLES DE PRESSE / GRAMMAIRE

1H

**PROGRAMME****Enseignant(s) :** Mario DULCEY

Lecture et compréhension d'articles de presse en espagnol ; les difficultés de traduction de ces articles ; exercices de synthèse.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *, 1.6.10 Articles de presse/Grammaire		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu : 2 tâches orales et un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h00.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale.

Session 2 : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 1h00.

UE04 – PHILOSOPHIE ***1.3.05 - PHILOSOPHIE DES SCIENCES****PROGRAMME**

Enseignant(s) : Theodore PLASSART

Introduction à la pensée scientifique moderne

Dans ce cours, nous introduirons les problèmes et concepts principaux de la philosophie des sciences empiriques. Nous considérerons les notions d'hypothèse, d'observation, d'expérience, de méthode, de théorie, de loi, de raisonnement et explication scientifique. Nous nous interrogerons sur la question de la vérité et du réalisme dans les sciences. Notre questionnement sera informé par des exemples tirés de l'histoire des sciences modernes.

Bibliographie

Barberousse A., M. Kistler et P. Ludwig, *La philosophie des sciences au XX^e siècle*, Flammarion, 2000.

Chalmers A. F., *Qu'est-ce-que la science ?*, Livre de poche, 1987.

Hempel C., *Éléments d'épistémologie*, Armand Colin, 2012.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.05 Philosophie des sciences		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 50 % : au moins deux exercices écrits dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20min ; temps de passage : 20min).

1.3.06 - ÉPISTÉMOLOGIE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Bogdan RUSU

Introduction à la logique

Cet enseignement se propose de familiariser les étudiants avec le concept de langage formel et ses applications dans le champ de l'épistémologie. L'enseignement débutera par une initiation à la logique élémentaire (des propositions et des prédicats du premier ordre) et continuera par une introduction aux problèmes de l'approche syntaxique des théories scientifiques.

Bibliographie

Lepage, François, *Éléments de logique contemporaine avec exercices et corrigés*, Dunod/ Les Presses de l'Université de Montréal, 2010.

Hempel, Carl Gustav, *Éléments d'épistémologie*, Paris, Armand Colin, 2012.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.06 Epistémologie et philosophie du langage		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

1.3.07 - PHILOSOPHIE MORALE



PROGRAMME

Enseignant(s) : Julien ADOUE

Introduction à la philosophie morale

Ce cours d'introduction à la philosophie morale vise à présenter les principaux concepts et enjeux de la philosophie morale et nous amènera à réfléchir sur la différence entre morale et éthique ou morale et justice. Ce cours sera ainsi l'occasion d'aborder les grandes traditions de la philosophie morale, en se concentrant sur l'œuvre de Kant et d'Aristote mais en évoquant aussi l'utilitarisme ou la théorie des sentiments moraux, mais aussi de nous interroger sur les questions éthiques plus contemporaines à travers l'étude de l'éthique du care ou de l'éthique de la responsabilité.

Chaque séance permettra d'aborder en profondeur un extrait pour donner un premier aperçu général de la philosophie morale.

Bibliographie

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. Richard Bodéüs, GF, 1997.

Kant, I., *Métaphysique des mœurs I - Fondation - Introduction*, trad. Alain Renault, GF, 2018.

Rousseau, J.-J., *Émile ou de l'éducation*, GF, 2009.

Jonas, H., *Le Principe responsabilité*, trad. Jean Greisch, Flammarion, Champs essais, 2008.

Laugier, S., *Tous vulnérables ?*, Petite bibliothèque Payot, 2012.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.07 Philosophie morale		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 50% : au moins deux exercices écrits (25% + 50%) dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20min ; temps de passage : 20min).

1.3.08 - PHILOSOPHIE POLITIQUE

**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Nicolas DUFFAU

Rousseau, le second *Discours*

Le cours propose une lecture suivie du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (second *Discours*) de Jean-Jacques Rousseau. L'étude de ce texte classique permettra de se familiariser avec les grands problèmes qui ont marqué l'histoire de la philosophie politique du XVIII^e siècle, en replaçant Rousseau dans ses controverses - avec le jusnaturalisme notamment. Il permettra également d'introduire plus généralement à l'œuvre de Rousseau, en faisant intervenir d'autres textes majeurs - comme l'*Émile* ou le *Contrat social* - pour éclairer la lecture du second *Discours*.

BIBLIOGRAPHIE

Le texte dans l'édition GF-Flammarion de 2008 : Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, présenté par Blaise Bachofen et Bruno Bernardi.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *, 1.3.08 Philosophie politique		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 50% : au moins deux exercices écrits dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20min ; temps de passage : 20min).



BLOC 2

**ENSEIGNEMENT
D'OUVERTURE/
INITIATION AUX ETUDES
EN LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES**

SEMESTRE 2

UE05 – ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE EN LLSH OU PARCOURS COMMUNICATION

Les cours du Bloc 2 permettent aux étudiants de s'initier à deux disciplines différentes des études en lettres, langues et sciences humaines.

L'ÉTUDIANT CHOISIT DEUX COURS, chacun correspondant à une ECUE. Un de ces cours est pris obligatoirement dans la discipline de spécialité où l'étudiant s'est inscrit (LLCER allemand ; LLCER anglais ; LLCER espagnol ; géographie ; histoire ; lettres ; philosophie). Il choisira donc un cours et un seul dans sa discipline d'inscription et un autre dans une autre discipline. Ainsi un étudiant ne pourra pas choisir parmi les cours de Bloc 2 deux cours en histoire, deux cours en géographie, ou deux cours en lettres mais devra nécessairement être inscrit dans deux cours de Bloc 2 de deux disciplines différentes.

- Les étudiants inscrits en **double licence** à base d'histoire doivent **obligatoirement** prendre un cours en langue anglaise durant l'un des deux semestres.

- Les étudiants en LAS (Licence Accès aux études de santé) Lettres, Géographie et Philosophie doivent suivre un seul cours du Bloc 2 dans leur propre discipline (Lettres, Géographie ou Philosophie).

- Pas de cours de bloc 2 pour les étudiants en **parcours communication**.

ALLEMAND *interculturalité et relations internationales*
L'Union européenne face aux défis internationaux 107

ANGLAIS
Multimodality in Linguistics: Where Language Meets the Body 107

Introduction to Contemporary British Theatre 108

DEUST BUREAUTIQUE ET MULTIMÉDIA
1.0.xx - Fabrique de l'image et fabrique du regard : une initiation à la culture visuelle. 108

GÉOGRAPHIE
1.0.xx - La Mondialisation 109

1.0.xx - Sociétés, santé, environnements 110

HISTOIRE
« Mais je devins roi... ». Être roi en Europe du XI^e au XV^e siècle 110

« Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir ». La sensibilité aux temps modernes 111

Une histoire du XXe siècle en 20 chansons 111

Une histoire de la Grèce antique en 10 objets 111

LANGUES ROMANES
Femmes et sociétés du monde hispanique 112

Penser la nature : du paysage romantique à l'éco-anxiété. Lettres et Arts 112

LETTRES
Cultures féministes, de Mary Woolstonecraft à Céline Sciamma 113

Analyser l'humour avec les sciences du langage 113

PHILOSOPHIE
Intitulé à venir 114

1.0.06 - COURS À CHOISIR DANS LA DISCIPLINE D'INSCRIPTION

1H30



Modalités de contrôle des connaissances		
UE05 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 2 / parcours communication, 1.0.06 Cours à choisir dans la discipline d'inscription		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.07 - COURS À CHOISIR DANS UNE AUTRE DISCIPLINE

1H30



Modalités de contrôle des connaissances		
UE05 - Enseignements d'ouverture en LLSH - 2 / parcours communication, 1.0.07 Cours à choisir dans une autre discipline		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%



UE05 – BLOC 2 – ALLEMAND INTERCULTURALITE ET RELATIONS INTERNATIONALES

L'UNION EUROPÉENNE FACE AUX DÉFIS INTERNATIONAUX

Enseignante : Laure GALLOUËT

« Unie dans la diversité », telle est la devise de l'Union européenne. Or, si l'on considère traditionnellement que l'union fait la force, il existe toujours un risque que la diversité des États membres de l'UE ne se transforme en divergence(s). L'émergence de crises, qu'elles soient internes ou externes, met en effet à l'épreuve les pays membres de l'UE et la cohésion de leur union.

Ce cours reviendra sur les principes fondateurs de la construction européenne, ses moments clés et l'évolution des communautés européennes puis de l'UE. Nous verrons à quels défis majeurs fait face l'Europe des 27, que l'on pense par exemple à la montée en puissance des partis eurosceptiques, aux défis économiques et sociaux du XXI^e siècle, à la déstabilisation de la scène internationale depuis le début de la guerre d'Ukraine ou encore aux problématiques liées au changement climatique.

Des indications bibliographiques seront données au début du semestre.

UE05 – BLOC 2 – ANGLAIS

MULTIMODALITY IN LINGUISTICS: WHERE LANGUAGE MEETS THE BODY

Enseignant(s) : Loulou KOSMALA

The aim of this seminar is to highlight the role of multimodality in linguistics, through the interplay between various modalities or modes of communication. It explores how bodily articulators (e.g. hand gestures, gaze direction, facial expressions, body orientation) systematically synchronize with speech to build linguistic meaning. This course provides a comprehensive introduction to the basic concepts and applications of multimodality in various forms of discourse, from first to second language acquisition, public speaking, language pathology, and Sign Languages. Emphasis will be placed on understanding the practical applications of multimodal studies in real-world contexts, including education, media, and technology.

What is the purpose of studying multimodality in linguistics? How do gestures contribute to discourse content? How do Sign Languages work differently from spoken languages? We will answer these questions as part of this course.

INTRODUCTION TO CONTEMPORARY BRITISH THEATRE

Enseignant(s) : Lea SAWYERS

The stage is a place for social commentary, a place for debate but also for seeking change and fostering political activism. With our modern global societies caught in the frenzy of the Internet and the overwhelming stakes of environmental challenges, social upheavals, technological revolutions, political turmoil, it follows that theatre writing in the United Kingdom has to reinvent itself constantly to accommodate new facets of the human experience.

This course aims at providing a few conceptual tools and references for the better understanding of contemporary British theatre by briefly exploring key points in its history and pantheon of authors since the second world war. The main part of the course, however, deals with 21st century playwrights. The aesthetic and political movements embraced will go from In-Yer-Face theatre to radio drama to feminist and post-feminist theatre to black British theatre to immersive theatre to hip-hop theatre. Bola Agbaje, Samuel Beckett, Edward Bond, Caryl Churchill, Martin Crimp, Tim Crouch, Tanika Gupta, Sarah Kane, Kwame Kwei-Armah, John Osbourne, Harold Pinter, Mark Ravenhill, Polly Stenham, Tom Stoppard, Debbie Tucker Green, Roy Williams are all playwrights (young and less young) whose work can be approached in this course.

The aim of the class however is not exhaustivity but rather an introduction to contemporary British theatre and the variety of aesthetic and poetic movements reshaping its horizons today. Our work will be mostly text-based but will mobilise visual and audio support whenever possible.

UE05 – BLOC 2 – DEUST BUREAUTIQUE ET MULTIMÉDIA

FABRIQUE DE L'IMAGE ET FABRIQUE DU REGARD : UNE INITIATION À LA CULTURE VISUELLE.

Enseignant(s) : Caroline ZEKRI-POSTACCHINI

Ce cours est une initiation à ce que l'on appelle la culture visuelle, ce langage propre aux images que les « études visuelles » ont à la fois contribué à forger et à explorer au cours des dernières décennies. C'est un champ d'études pluridisciplinaire qui se situe à la croisée de l'histoire de l'art, des sciences de l'information et de la communication, des arts et de la sociologie. Le cours permettra de présenter quelques-uns des grands thèmes abordés par ce champ : l'idée de construction sociale du regard, la place de l'image par rapport au texte, la question du « pouvoir » des images et de leur performativité, ses objets d'étude (les images d'actualité, la photographie d'art et la photographie de presse, les images vues du ciel ou de l'espace, les images scientifiques, les affiches électorales, les images publicitaires, les autoportraits...), ses enjeux et les débats qui le traversent. Une large place sera consacrée aux lectures, à l'observation critique et aux questions méthodologiques, afin de fournir aux étudiant·es des outils d'analyse et de décryptage du « monde d'images » qui nous entoure et que certain·es seront amené·es à co-produire.

Bibliographie sélective

- Sur la notion de « culture visuelle »

PINOTTI Andrea, SOMAINI Antonio, *Culture visuelle - Images, regards, médias, dispositifs*, Paris, Les Presses du Réel, 2022.

- Sur l'image

AIELLO Giorgia, *Communication, espace, image*, Paris, Les Presses du Réel, 2022.

GUNTHERT André, *L'image partagée : la photographie numérique*, Paris, Textuel, 2015.

JOLY Martine, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 4ème édition, 2021.

MOLES Abraham, *L'image communication fonctionnelle*, Paris, Casterman, 1981.

SICARD Monique, *La fabrique du regard*, Paris, Odile Jacob, 1998.

BREDEKAMP Horst, *Théorie de l'acte d'image*, traduit par Frédéric Joly, Paris, La Découverte, 2015.

- Sur la photographie

BARTHES Roland, *La chambre claire - Notes sur la photographie*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1980.

SONTAG Susan, *Sur la photographie*, Paris, Christian Bourgois, 2008.

- Sur la communication et les médias

BOUGNOUX Daniel, *La communication contre l'information*, Paris, Hachette, 1995.

BOUGNOUX Daniel, *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte, 1998.

BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Liber-Editions, 1996.

DEBORD Guy, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 3ème édition avec commentaires, 1992.

RAMONET Ignacio, *La tyrannie de la communication*, Paris, Gallimard, 2001.

UE05 – BLOC 2 - GÉOGRAPHIE

LA MONDIALISATION

Enseignant(s) : Fabrice RIPOLL

L'actualité nous montre chaque jour l'importance de « la mondialisation ». Certains commentateurs (journalistes, politiques...) la présentent comme bénéfique, d'autres comme la cause de tous les maux. Les uns et les autres ont souvent en commun de la décrire comme une contrainte extérieure qui s'impose à tous. Au final, elle apparaît surtout lointaine et incompréhensible à beaucoup de gens... Le principal objectif de ce cours est donc d'y voir un peu plus clair dans ces multiples débats et enjeux, notamment économiques et politiques. Comprendre les grands changements en cours, leurs temporalités et leurs espaces, leurs causes et leurs conséquences. De quand date ladite « mondialisation » ? Qu'est-ce qui est aujourd'hui réellement « mondialisé » et qu'est-ce qui ne l'est pas, et qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Qui décide (et pourquoi) de faire traverser les frontières à tel ou tel « chose » (être humain, produit, capital...) ? Est-ce inévitable et irréversible ? Quelles sont les alternatives ?

SOCIÉTÉS, SANTÉ, ENVIRONNEMENTS

Enseignant(s) : Sophie BLANCHARD, Emmanuelle FAURE, Lea PROST-LANÇON

Ce cours constitue une initiation à la géographie de la santé. Il s'agit, à travers différentes thématiques (diffusion des maladies infectieuses et parasitaires, accès et recours aux soins, alimentation et santé, mobilités actives, effets des changements climatiques sur la santé, expositions professionnelles et environnementales, etc.) de donner à voir aux étudiant.e.s la manière dont les inégalités sociales de santé se traduisent dans les territoires. Les séances de cours permettront d'aborder ces inégalités à travers différentes approches reposant sur l'aménagement du territoire, les systèmes de soin, ainsi que, dans une optique de géographie sociale, les pratiques et les mobilités associées à la santé, et ce dans des espaces des Nord(s) comme des Sud(s) et à des échelles variées.

Bibliographie :

Sébastien Fleuret, Clélia Gasquet-Blanchard et Anne-Cécile Hoyez, 2019, *Abécédaire de la géographie de la santé : Dimension territoriale de la santé*, Paris, Éditions Matériologiques.

Gérard Salem et Florence Fournet, 2020, *Atlas mondial de la santé*, Paris, Autrement.

Gérard Salem (1995) : « Géographie de la santé, santé de la géographie », *Espaces Populations Société*, pp. 25-30 [En ligne] https://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1995_num_13_1_1667

UE05 – BLOC 2 – HISTOIRE

« MAIS JE DEVINS ROI... ». ÊTRE ROI EN EUROPE DU XI^e AU XV^e SIÈCLE

Enseignant(s) : C. PÉNEAU

Tous les Suédois connaissent ces vers qui évoquent le roi Karl Knutsson, élu roi de Suède en 1448, puis déposé deux fois, avant de devenir roi une troisième fois en 1465 : « *Lorsque j'étais seigneur de Fogelvik, / J'étais à la fois puissant et riche. / Mais je devins roi du pays des Svear et des Götar / Et je fus alors un homme misérable et infortuné.* » Le cas singulier de ce roi nordique servira de point de départ à une réflexion sur le statut et sur les rôles des rois du Moyen Âge. À travers les différentes manières de définir le roi (roi sacré, roi administrateur ou encore roi féodal), ce cours sera une occasion de comparer les royautés européennes, de s'interroger sur les notions de règne et de gouvernement et d'étudier les représentations ainsi que les critiques adressées aux rois.

Bibliographie

BALARD Michel, GENET Jean-Philippe, MICHEL Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2017 (sixième édition).

DI CARPEGNA FALCONIERI Tommaso, *L'homme qui se prenait pour le roi de France*, Paris, Tallandier, 2018.

LE GOFF Jacques, *Saint Louis*, Paris, Folio, 2013.

« LES SONS ET LES PARFUMS TOURNENT DANS L'AIR DU SOIR ». LA SENSIBILITÉ AUX TEMPS MODERNES

Enseignant : M. TOUZERY

Sous l'égide de ce fameux vers de Baudelaire, ce cours s'intéressera à l'histoire de la sensibilité aux temps modernes, une époque où la hiérarchie des sens et les goûts ne sont pas les mêmes que les nôtres. L'ouïe prime de loin la vue mais pourquoi ? Le goût des couleurs est différent : le bleu, aujourd'hui si consensuel, est longtemps décrié ; le vert comme les tissus rayés peinent à ne plus être considérés comme diaboliques. Le musc, parfum le plus en vogue au XVIII^e siècle, nous ferait fuir aujourd'hui. On abordera donc un continent des cinq sens éloigné du nôtre au XVI^e siècle mais qui s'en rapproche davantage à la fin du XVIII^e, promouvant par exemple le recul du toucher (on ne mange plus avec ses doigts...) et les parfums de fleurs délicates jusque dans la cuisine.

Bibliographie

Elias, Norbert, *La civilisation des mœurs* [1939] traduc. française 1973, multiples éditions.
Gutton, Jean-Pierre, *Bruits et sons dans notre histoire*, Paris, PUF, le nœud gordien, 2000.
Pastoureau, Michel, *Bleu, histoire d'une couleur* [2000] Paris, Seuil, réed. 2014.

UNE HISTOIRE DU XXE SIÈCLE EN 20 CHANSONS

Enseignant : P.-E. GUIGO

La musique est un élément essentiel de nos vies quotidiennes. Au cours du XX^e siècle elle a en outre pris une place décisive grâce aux moyens de communication de masse que sont la radio, la télévision, le numérique. Ses rapports avec le monde politique sont anciens et lui donnent une place cruciale dans toutes les mobilisations. À travers l'écoute et l'étude d'une vingtaine de chansons (rock, classique, chanson française, rap) nous chercherons à analyser les évolutions politiques et sociales majeures du XX^e siècle : les conflits mondiaux, les mouvements de jeunesse, les contestations sociales, la décolonisation, la mondialisation, l'essor des identités régionales et de genre. Dans une approche d'histoire culturelle du politique, la musique permettra d'appréhender les évolutions du XX^e siècle, par le bas, au plus près des populations tout en sondant leurs représentations.

UNE HISTOIRE DE LA GRÈCE ANTIQUE EN 10 OBJETS

Enseignant : Mme MATHÉ

Comment des objets permettent-ils de comprendre l'histoire de la Grèce antique ? C'est à cette question que répondra ce cours. Au gré de l'analyse de 10 objets, exceptionnels ou banals, considérés comme des œuvres d'art ou employés au quotidien, le cours donnera des repères chronologiques et géographiques, présentera les grands événements et expliquera les notions fondamentales de l'histoire grecque dans les domaines politiques, sociaux et culturels entre le VIII^e et le I^{er} siècle av. J.-C. Il permettra de s'initier à cette période de l'histoire par le biais de l'histoire matérielle et de l'archéologie.

Bibliographie :

MacGregor, Neil, *Une histoire du monde en 100 objets*, Paris, Les Belles Lettres, 2018
Sartre, Maurice, *Histoires grecques*, Paris, Seuil, 2006

UE05 – BLOC 2 – LANGUES ROMANES

FEMMES ET SOCIÉTÉS DU MONDE HISPANIQUE

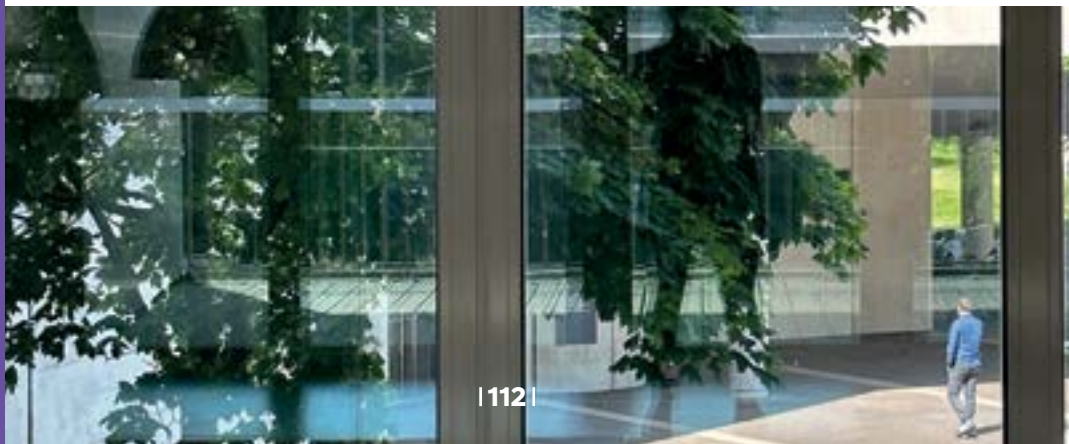
Enseignant(s) : Julia PALACIOS MAFFIOTTE

Le cours portera sur l'étude de différentes mobilisations de femmes dans le monde hispanique tout au long du XXe et XXIe siècles. Nous travaillerons sur diverses thématiques et concepts en suivant les mouvements féministes de pays hispanophones et analyserons le parcours de différentes femmes, en étudiant également le contexte politique et social de chaque pays et période historique. Comment les mouvements féministes se sont-ils organisés ? Quelles sont leurs spécificités ? Quelles ont été leurs stratégies ? À quel point l'engagement de différentes femmes a permis de rompre les rapports de force ? Du Mexique à l'Argentine, du Salvador à l'Espagne, ce cours invite à s'interroger sur les démarches effectuées par ces femmes. Le monde hispanique étant très vaste, nous pourrions trouver des figures de femmes dans des sociétés et périodes très diverses, ce qui nous permettra également de les étudier à travers de supports très variés (peintures, chansons, reportages, photographies, documentaires, séries).

PENSER LA NATURE : DU PAYSAGE ROMANTIQUE À L'ÉCO-ANXIÉTÉ. LETTRES ET ARTS.

Enseignant(s) : Laura CORONA MARTINEZ

Ce cours propose une approche historique des imaginaires clé de la nature dans les arts et la pensée occidentaux, notamment au cours des trois derniers siècles. Du romantisme idéalisant jusqu'aux images contemporaines des dystopies éco-tragiques, un dialogue s'établira entre des œuvres d'horizons culturels différents (littérature, arts plastiques) et les apports critiques. L'analyse de ces représentations nous permettra de mettre en lumière la crise de la pensée dans le Capitalocène et la remise en question de ce dernier par les paradigmes d'altérité émergents (éco-féminismes, études décoloniales, *Animal Studies*...).



UE05 – BLOC 2 – LETTRES

CULTURES FÉMINISTES, DE MARY WOOLSTONECRAFT À CÉLINE SCIAMMA

Enseignant(s) : Stéphanie GENAND

Qu'appelle-t-on « les féminismes » aujourd'hui ? Pourquoi ce pluriel ? Quelles sont les grandes étapes de son apparition ? Le combat pour l'émancipation et le droit des femmes a de fait une histoire et des jalons spécifiques au fur et à mesure que s'affirment la liberté des minorités et l'autonomie des consciences. L'objectif de ce cours sera d'étudier les principales étapes de cette émancipation féminine, du 18^e siècle à nos jours, et d'analyser la diversité de ses supports : la littérature engagée des autrices de l'Ancien Régime (Marie Wollstonecraft, Germaine de Staël), puis la réception polémique des essais féministes (*Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir), avant d'aborder les militantismes pluriels du présent, en littérature ou au cinéma dans les films de Céline Sciamma notamment (*Tomboy*, *Portrait de la jeune fille en feu*).

Corpus d'étude :

Un fascicule d'extraits ou films en ligne sera distribué aux étudiant.e.s. à la rentrée.

ANALYSER L'HUMOUR AVEC LES SCIENCES DU LANGAGE

Enseignant(s) : Cyrielle MONTRICHARD

C'est du côté des sciences du langage que nous proposons d'investir la notion d'humour dans ce cours. En effet, l'humour naît souvent d'une activité de langage. À travers l'étude d'exemples provenant de différentes sources (films, séries, télévision, radio, presse écrite, Internet, etc.) nous nous interrogerons sur les moyens mis en œuvre pour faire rire en tenant compte de la situation de communication (spectacle, post sur Tweeter, Instagram ou Facebook, chronique radio, etc.). Nous nous demanderons également quelles sont les compétences nécessaires pour comprendre l'humour. Nous verrons ainsi que faire de l'humour c'est entrer en communication avec un interlocuteur à qui l'on confie la responsabilité de comprendre la blague, le jeu de mot, l'ironie, etc.

Bibliographie d'initiation :

Chabrol, C. (dir). (2006). *Humour et Médias. Définitions, genre et cultures. In Questions de communication*, (10). URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7685>.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

Letourneux M. & Vaillant, A. (2021). *L'empire du rire XIX^e-XXI^e*. Paris : CNRS Editions.

Paillet, A.-M. & Leca Mercier, F. (dir.) (2018). *Le sens de l'humour : Style, genres, contextes*. Academia.

UE05 – BLOC 2 - PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : à venir

à venir

BLOC 3

**OUTILS
LINGUISTIQUES
ET MÉTHODOLOGIQUES**

SEMESTRE 2

UE06 – GÉOGRAPHIE

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

PROGRAMME

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphï - présence obligatoire - Présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de :

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Géographie), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



PROGRAMME

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Géographie), 1.0.10 Expression française		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.22 - LV1

1H30



PROGRAMME

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.



1.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

PROGRAMME

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. **Manuel utilisé** : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

UE06 – HISTOIRE**1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL**

1H30

**PROGRAMME**

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphî - présence obligatoire - Présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de :

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances

UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Histoire), 1.0.09 Projet professionnel personnel

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



PROGRAMME

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Histoire), 1.0.10 Expression française		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.22 - LV1

1H30



PROGRAMME

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.



1.0.24 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

PROGRAMME

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

UE06 – LETTRES

1.0.08 - LANGUE VIVANTE

1H30



PROGRAMME

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

1H30



PROGRAMME

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphitheâtre - présence obligatoire - Présentation et inscription dans un groupe de TD.
5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de :

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30

**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Huy-Linh DAO, Frédérique SITRI, Emilie NEE

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres), 1.0.10 Expression française		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.2.11 - LANGUE ANCIENNE

PROGRAMME

Enseignant(s) : Nicolas BRISBOIS, Caroline BENOIT, Thibault MIGUET

Les étudiants qui ont étudié le latin au premier semestre poursuivent l'étude de cette langue au second semestre et ont le choix entre deux cours de latin :

Langue et civilisation latines 1. Enseignant : Caroline Benoit

Ce cours est destiné aux étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre l'apprentissage de la langue latine. Il mêlera étude des racines latines et grecques de mots français et étude de la civilisation gréco-romaine.

Langue et civilisation latines 1. Option langue sur créneau Lansad. Enseignant : Nicolas Brisbois

Ce cours est destiné aux étudiants qui souhaitent poursuivre l'apprentissage de la langue latine. Des séances seront également consacrées à l'étude de la civilisation romaine.

Les étudiants qui ont étudié le grec ancien au premier semestre poursuivent l'étude de cette langue au second semestre :

Langue et civilisation grecques niveau 1. Enseignant : Thibault Miguet

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible.

Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

Modalités d'évaluation (grec) : Au moins une note sur 20 pendant le semestre et une note sur 20 en semaine 13 (DST d'1h30).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres), 1.2.11 Langue ancienne		
1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE06 – LLCER ALLEMAND INTERCULTURALITE ET RELATIONS INTERNATIONALES

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

1H30



PROGRAMME

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphithéâtre - présence obligatoire - Présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de :

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale

- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier

- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances

UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand), 1.0.09 Projet professionnel personnel

1 ^e session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

**PROGRAMME****LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD****Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit de langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.5.11 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30

**PROGRAMME**

Enseignant : Pierre FERRY

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand), 1.5.11 Expression française		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.5.13 - LV1 ALLEMAND POUR SPÉCIALISTE

1H30



Enseignant(s) : Simon BÖCKLE

Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Allemand), 1.5.13 LV1 Allemand pour spécialiste		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100% (semaine 13 ^e)
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE06 – LLCER ANGLAIS

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

1H30

**PROGRAMME**

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphitheâtre - présence obligatoire - Présentation et inscription dans un groupe de TD.
5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de :

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE



PROGRAMME

Enseignant(s) : Anne-Julie DEBARE, Martin GEORGE, Pauline AMY DE LA BRETEQUE

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ce semestre vise à aider les étudiants à acquérir une plus grande aisance en français. Ils s'entraîneront à s'exprimer de manière nuancée, fluide et structurée et dans un niveau de langue adapté aux attentes de leurs études supérieures en LLSH.

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais), 1.0.10 Expression française		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%



1.0.24 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

PROGRAMME

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).



1.7.12 - LV1 ANGLAIS POUR SPÉCIALISTE

PROGRAMME

Ceci est un cours de langue anglaise réservé aux étudiants qui préparent une licence d'anglais.

Les contenus de cet enseignement pourront varier en fonction des enseignants mais les attentes, prérequis et les objectifs de cours sont les mêmes pour tous les groupes.

Cet enseignement vise à développer les compétences langagières des étudiants de licence d'anglais à travers, entre autres, une étude de faits culturels britanniques et américains. Les supports peuvent être variés et incluent souvent des médias divers : podcasts, vidéo, textes littéraires, articles de presse, documents iconographiques etc.

Les étudiants s'entraîneront, en demi-groupe, à l'approfondissement des 4 compétences langagières : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais), 1.7.12 LV1 Anglais pour spécialiste		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE06 – LLCER ESPAGNOL

1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

PROGRAMME

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphî - présence obligatoire - Présentation et inscription dans un groupe de TD.
5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de :

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30

**PROGRAMME**

Enseignant(s) : Caroline ZEKRI

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol), 1.0.10 Expression Française		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

PROGRAMME

LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).

1.6.11 - LV1 COMPRÉHENSION ET EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Patricia CORCHETE

Deux axes :

- Entraînement à la compréhension et production en autonomie de textes en espagnol d'une nature diverse. L'étudiant devra préparer ses productions personnelles à partir des modèles étudiés en cours.

Compétences évaluées : la maîtrise des formats, richesse du lexique et la correction syntaxique et orthographique.

- Entraînement à la compréhension de documents audio (visuels) et à l'expression orale dans différentes situations de communication. Les documents travaillés ainsi que les productions demandées auront trait à des sujets d'actualité et à la culture générale hispanique.

Objectif : acquérir de l'aisance à l'oral.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol), 1.6.11 LV1 Compréhension et Expression Orale et Ecrite		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE06 – PHILOSOPHIE

1H30



1.0.09 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL

PROGRAMME

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h CM inaugural en amphî - présence obligatoire - Présentation et inscription dans un groupe de TD.

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2^e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le Projet professionnel personnel repose sur un travail en groupe - 25-30 étudiants - encadré par 2 enseignants.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un dossier personnel portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de :

- découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).
- élaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation).
- confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels.
- adopter une démarche active face à leur parcours d'études.
- mettre en œuvre les compétences acquises en semestre 1.

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,

- Expression française écrite et orale
- Compétences en informatique : réalisation d'un dossier
- Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Philosophie), 1.0.09 Projet professionnel personnel		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.10 - EXPRESSION FRANÇAISE

1H30



PROGRAMME

Enseignant(s) : Nathalie HENON

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises. Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Philosophie), 1.0.10 Expression française		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.0.25 - LV1

1H30



PROGRAMME

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : langue de spécialité hors LANSAD ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

1.0.26 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE**PROGRAMME****LV2 ou Langue ancienne à choisir dans les LANSAD****Qu'est-ce que le LANSAD ?**

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Portugais, Italien (B1 minimum), Latin et Grec ancien.

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le cours du L1 S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

Nous poursuivrons notre avancée dans le manuel de Lebeau en abordant des questions de syntaxe plus complexes. Nous serons également en mesure de commencer à traduire, avec l'aide d'un lexique, des petits textes tirés de la littérature grecque. Comme au S1, un travail régulier sera demandé afin de progresser de la manière la plus efficace possible. Le cours du S2 se situe dans la stricte continuité du S1, qui est un prérequis obligatoire.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre. Manuel utilisé : Anne Lebeau, Jean Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants* (édition ancienne chez SEDES, de couleur verte ; édition récente chez Armand Colin, de couleur orange).



PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

MON NIVEAU DE LANGUE VIVANTE, MON INSCRIPTION, MES COURS

QU'EST-CE QUE LE LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le **LANSAD** a pour objectifs l'**apprentissage de la langue et l'étude de la culture** (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à **tous les étudiants** inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention :

en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont :

ALLEMAND

GREC ANCIEN

PORTUGAIS

ARABE

ESPAGNOL

ANGLAIS

LATIN

non débutant

ITALIEN

niveau B1 minimum

RUSSE

*réservé aux LEA
à partir de la L2*

BON À SAVOIR

> Avant le début de chaque semestre, l'**inscription, ou la réinscription**, dans les groupes est **obligatoire**, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'**assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée** par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0.

[Voir le livret Lansad](#)

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'**étude de deux langues étrangères**, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des **sociétés germanophones et anglophones actuelles**, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

L'étudiant peut envisager **2 séjours d'études à l'étranger** au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

L'accès à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels est facilité notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Cette double licence correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés :

- un parcours à dominante littéraire
- un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand



LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Sarah Fourcade - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquies ainsi **deux diplômes en trois ans**. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une **meilleure chance de réussite**. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

PARTICULARITÉS DE CES DOUBLES LICENCES

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master a été expérimenté en histoire-science politique lors de la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité.

Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

[Voir le livret des doubles licences en ligne.](#)

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une **initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication** à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3).

La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication.

La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.



EN SAVOIR +



A group of five young people, three women and two men, are posing in front of a vibrant red wall. They are all wearing matching red and black varsity-style jackets. One woman on the left is standing, wearing glasses and a yellow shirt under her jacket. Next to her, another woman is leaning against a black ledge, also wearing glasses. In the center, a man is sitting on the floor, looking towards the camera. To his right, another man is standing, holding a book or folder. On the far right, a woman is kneeling on one knee, looking towards the group. On the wall behind them, there is a green poster with the text 'WELCOME TO JOURNÉES D'ACCUEIL' and 'LES PREMIÈRES SEMAINES'. The floor is a dark red color. The overall atmosphere is warm and energetic.

ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ

TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL



RÈGLEMENT DES EXAMENS



RÈGLEMENT DES JURYS

BORNES UNIVERSITAIRES



**CONTRÔLES DES CONNAISSANCES
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS**

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE**



PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE



RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III – régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



COMPENSATION DES RÉSULTATS

MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

ATTENTION : en cas de redoublement, les notes en dessous de 10/20 qui n'ont pas pu être compensées dans l'UE, de même que les notes en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher", ne sont pas conservées l'année de redoublement et doivent faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
 - soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »
- ou en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher"

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. **Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.**

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.





PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

- Guide d'accueil des étudiants internationaux :
<https://www.u-pec.fr/fr/international/>



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé
ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T - 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

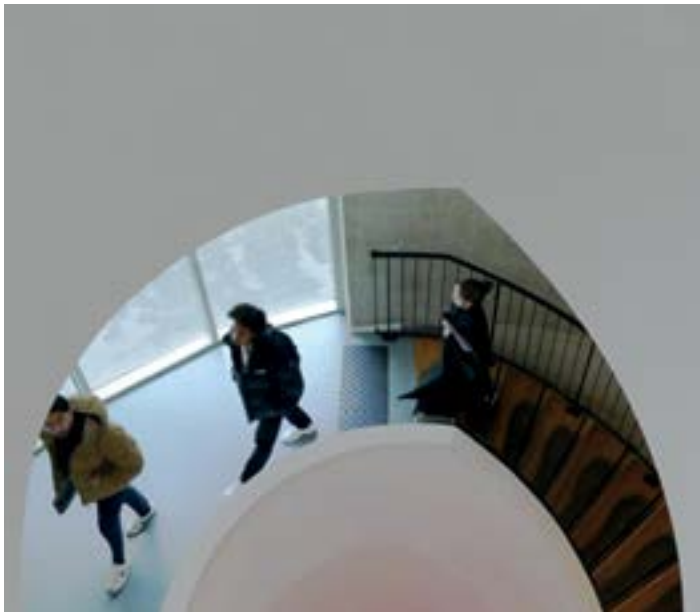
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h





VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Elément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

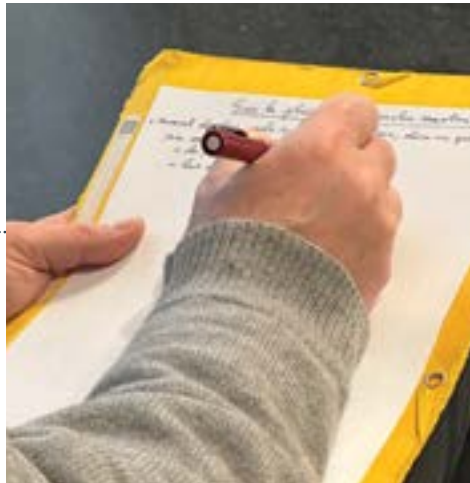
Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP

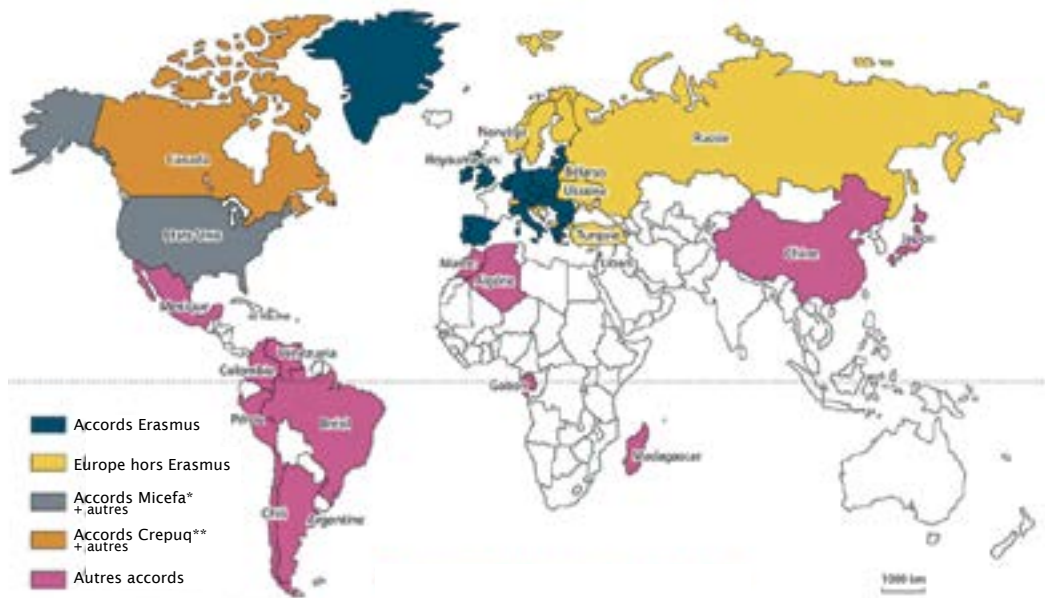
Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.f



LICENCE

MOBILITÉ INTERNATIONALE



*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains
**conférence des recteurs et principaux des universités du Québec

lsh.u-pec.fr/international



DANS QUELLE SALLE EST MON COURS ?

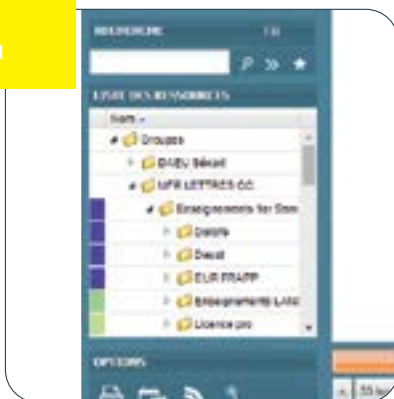
1 LICENCE

1



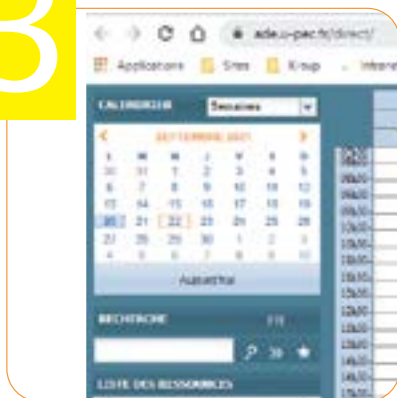
JE ME CONNECTE
utilisateur : LLSH_web
pas de mot de passe

2



JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3



JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

ade.u-pec.fr



OÙ SE TROUVE MA SALLE ?

LICENCE

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune) 2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2 019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI 2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG 3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan



LES SALLES CACHÉES

1 LICENCE CE

Salle i1-P28 Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006 Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901 à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers extérieurs
entre la maison des étudiants
et le local de Résus+ (dalle)





Retrouvez la faculté LLSH sur

Instagram



Ensemble,
partageons la vie à la fac
et préparons l'avenir



@LLSHupec

SECRETARIAT DE LICENCE 1

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau 112

01 45 17 66 85

01 45 17 11 87

sec.licence1-llsh@u-pec.fr

*Scannez
pour envoyez un mail*



